

Une enquête sur le lieutenant-gouverneur de Québec ?

La conduite de M. Gagnon dans l'affaire du gaz naturel

Le président des Communes conseille à M. Argue de présenter une motion

par Clément BROWN
correspondant parlementaire du "DEVOIR"

OTTAWA. — Les révélations du "DEVOIR" sur l'affaire de la Corporation de gaz naturel du Québec tiennent en haleine le monde politique fédéral. Elles ont, de temps à autre, leur écho en Chambre des communes même. C'est ainsi qu'hier, le chef parlementaire du parti social-démocratique, M. Hazen Argue, s'est enquis auprès du premier ministre s'il songeait à faire enquête sur les relations entre M. Onésime Gagnon, ancien ministre des finances du Québec et lieutenant-gouverneur de cette province, et la Corporation de gaz naturel du Québec. Bien que la question de M. Argue n'ait pas été autorisée par le président de la Chambre, en vertu des règlements, il n'est pas douteux que l'affaire rebondira puisque le président, M. Roland Michener, a conseillé à M. Argue de présenter une motion, s'il veut que la Chambre soit saisie du problème. Peu de temps après hors des Communes, M. Argue a déclaré qu'il reviendra bientôt en Chambre sur le même sujet.

La question était attendue depuis longtemps et l'on pensait généralement que M. Lester B. Pearson lui-même, en tant que chef libéral, la poserait. Chez les libéraux ou, naturellement, on exploite l'affaire, on se sent toutefois quelques réticences, au palier supérieur, à soulever officiellement le problème de M. Gagnon. Les méchantes langues affirment que certains libéraux éminents sont liés de près à la Corporation de gaz naturel du Québec et qu'ils trouvent de mauvais goût l'intervention du DEVOIR. Il va sans dire cependant que, aux échelons moins élevés du parti, on se délecte tous les jours à la lecture des révélations du DEVOIR.

Le texte de l'intervention de M. Hazen Argue

OTTAWA — Voici le passage du Journal des débats de la Chambre relatif à l'intervention de M. Hazen Argue, chef parlementaire du PSD, en marge de l'affaire de la Corporation de gaz naturel du Québec soulevée par le DEVOIR :

M. Hazen Argue (Assinibois) : J'aimerais poser une question au premier ministre. Le premier ministre a-t-il l'intention de faire enquête sur les graves accusations formulées par "Le Devoir" à l'effet qu'à la suite de l'achat d'une compagnie provinciale de distribution de gaz par la Corporation de gaz naturel du Québec des actions de cette société ont été achetées par la firme légale dont l'actuel lieutenant-gouverneur du Québec fait partie ?

Le président : Je suis sûr que l'honorable député s'écartera du champ de juridiction du ministère en posant une question de cette nature. Je suis prêt à l'entendre exposer sur quelle base il s'appuie pour poser cette question.

M. Argue : Parlant sur le point d'ordre, M. le président, je lis que les règlements interdisent toute référence à sa majesté ou au gouverneur général mais je ne crois pas — je puis être dans l'erreur — que cette interdiction s'étende au poste de lieutenant-gouverneur. Étant donné que le lieutenant-gouverneur est désigné et payé par le gouvernement fédéral, je crois que ma question est très pertinente à la condition que personne ne veuille jeter du discrédit sur le poste (de lieutenant-gouverneur). Je pense que tous admettront que la conduite d'une personne occupant la fonction importante de lieutenant-gouverneur d'une province doit être au-dessus de tout reproche.

Le président : J'ai peur de ne pouvoir autoriser la question. Il me semble que si l'on veut dans cette Chambre faire une mention ou une référence à la conduite d'un représentant de sa majesté, ce devrait être sous la forme d'une motion positive et détaillée (substantive). C'est là la seule façon de saisir la Chambre d'une telle affaire. C'est de cette façon qu'on doit procéder et j'ai la conviction qu'on ne peut le faire par une question déductive (inférentielle).

AU SENAT

On demande la destitution de Sherman Adams

Washington. — Le sénateur républicain Arthur Watkins, qui, en 1954, a recommandé au Sénat de désavouer le sénateur Joseph McCarthy, a demandé, hier, la destitution de Sherman Adams de son poste de principal conseiller politique du président Eisenhower. La maison blanche a refusé de commenter la déclaration du sénateur qui prétend que l'efficacité de Adams est sérieusement compromise sinon complètement détruite. Le secrétaire de presse de la maison blanche s'est contenté de déclarer que l'attitude d'Eisenhower n'a pas changé depuis sa conférence de presse de mercredi dernier où il a affirmé que Adams lui rendait des services irremplaçables.

Quant à Adams lui-même, il ne manifeste aucunement l'intention de se retirer malgré la fureuse controverse engendrée par ses relations avec le riche député fédéral de l'industrie d'acier, Bernard Goldfine. Hier, trois autres républicains du Congrès ont aussi demandé la démission de Adams qui a

(suite à la page 5)

LE DEVOIR

Directeur : Gérard FILION

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef : André LAURENDEAU

VOL. XLIX — No. 144

MONTREAL, SAMEDI, 21 JUIN 1958

10 sous le numéro

Parlant durant une heure et demie

M. Duplessis ne répond à aucune des accusations portées par Le Devoir

Le premier ministre annonce qu'il poursuivra LE DEVOIR, nomme des institutions religieuses, des libéraux et des membres de la Ligue d'action civique, actionnaires de la Corporation de gaz — Il ne nie pas que des membres de l'Union nationale ont tiré profit de l'affaire, mais si peu...

A M. Duplessis :

"Découpez et conservez pour votre prochaine conférence de presse"

Le premier ministre Duplessis a donné sa conférence de presse hier. Il a bavardé pendant près d'une heure et demie, mais n'a pas trouvé une seule minute pour répondre aux cinq accusations du "DEVOIR".

Au cas où le chef de l'Union nationale les aurait oubliées, nous allons les lui répéter. (Quand il aura fini de lire ce texte nous lui suggérons de le découper et de le mettre dans sa poche pour sa conférence de presse de vendredi prochain.)

Voici nos accusations :

1 — Le lieutenant-gouverneur du Québec, cinq ministres du cabinet Duplessis, des conseillers législatifs, des hauts fonctionnaires détiennent ou ont détenu des actions et des obligations dans la Corporation de gaz naturel du Québec, société qui a acheté une partie de l'actif d'une compagnie de la Couronne.

2 — La transaction de la Corporation de gaz naturel s'est soldée par un coup de bourse de \$20 millions, dont les consommateurs de gaz naturel de la région de Montréal risquent de faire les frais ;

3 — Les promoteurs de la Corporation n'ont risqué qu'un capital de \$50,000 pour obtenir une option d'une valeur de \$39 millions ;

4 — Les mêmes promoteurs ont réalisé des bénéfices de l'ordre de \$9 millions, ayant obtenu par faveur des actions communes de la Corporation au prix de \$8, au lieu de \$10, comme les actionnaires ordinaires ;

5 — Des hauts fonctionnaires de l'Hydro-Québec ont obtenu de plantureuses options de la Corporation, alors qu'ils étaient encore au service de l'Hydro, et jouaient vraisemblablement le rôle de conseillers experts auprès du gouvernement sur l'opportunité de vendre ou de ne pas vendre le service du gaz.

D'autres accusations sont venues depuis :

1 — M. Edouard Asselin a joué sur tous les tableaux en étant à la fois leader du gouvernement au Conseil législatif, président du Conseil d'administration de la Corporation et son conseiller juridique ;

2 — D'autres ministres, sans probablement impliqués dans l'affaire, mais leurs noms n'apparaissent pas sur les listes d'actionnaires ;

3 — Les courtiers qui avaient charge de la distribution des actions ont reçu instruction de "protéger" certains amis de l'Union nationale. Un "personnage haut placé" de Québec aurait à lui seul réalisé un profit de \$25,000 à \$35,000 sans débourser un centime ;

4 — L'Action catholique de Québec a réclamé une enquête sur cette affaire. Le Conseil du travail de Montréal a fait de même.

A sa prochaine conférence de presse, M. Duplessis pourrait peut-être aborder ces questions.

"Le scandale s'inscrit dans la logique d'un système"

"A nos yeux, le scandale qui élabore certains ministres et hauts fonctionnaires provinciaux s'inscrit dans la logique d'un système."

Telle est la déclaration adoptée hier soir au cours d'une réunion de la Jeunesse sociale démocratique (PSD) tenue à Montréal au sujet de l'affaire de la Corporation du gaz naturel.

"Aussi longtemps que les services publics seront l'apanage des trusts capitalistes, les consommateurs continueront à être exploités, et des politiciens véreux à la solde de la haute finance feront passer leurs intérêts personnels avant ceux des citoyens du Québec.

Le véritable scandale, c'est la vente par le gouvernement de l'Union nationale d'une entreprise publique, privant ainsi le peuple québécois d'une industrie dont il s'était rendu maître à la suite de dures luttes politiques.

Quant aux récentes déclarations de M. Lesage, nouveau chef du parti libéral, elles ne feront pas oublier sa complicité personnelle dans le scandale de Trans-Canada Pipe-Lines. Le peuple canadien ne sera pas dupé. Car ce même M. Lesage, qui dénonce aujourd'hui le gouvernement de l'Union nationale, n'hésitait pas, il y a deux ans, à se servir de moyens antidémocratiques pour prêter notre argent à un trust contrôlé par des intérêts américains. Pour inspirer confiance à l'électorat de la province de Québec, l'ex-ministre libéral devrait pouvoir répudier son passé.

Dans l'intérêt du peuple québécois, la Jeunesse sociale démocratique (PSD) réclame : 1) la nationalisation des services d'utilité publique ; 2) l'annulation de la vente par l'Hydro-Québec du système de distribu-

(suite à la page 3)

QUEBEC. — Au cours d'une longue conférence de presse, presque entièrement consacrée à l'affaire du gaz naturel, le premier ministre Duplessis n'a pas nié que "des membres de l'Union nationale" ont acquis des actions de la Corporation de gaz naturel. Pendant plus d'une heure et demie, le chef du gouvernement s'est employé à "faire quelques mises au point" au sujet de la cession du réseau de gaz à la Corporation et des propriétés calorifiques du nouveau combustible, mais il n'a répondu à aucune des accusations portées par "LE DEVOIR" qui, a-t-il dit, "s'enlise de plus en plus dans la fange d'une sale propagande". Après avoir annoncé qu'il se propose de poursuivre "LE DEVOIR" en justice, parce qu'il a déjà "enduré avec patience de nombreux libelles", le premier ministre a identifié par leurs noms plusieurs personnes et quelques institutions qui, selon lui, détiennent également des actions de la Corporation. Mais ni ces personnes, ni ces institutions ne font partie du gouvernement de l'Union nationale.

Voici le texte intégral de la conférence de presse du premier ministre :

L'hon. Maurice Duplessis :

"Le journal qui s'intitule de manière inappropriée "Le Devoir" s'enlise de plus en plus dans la fange d'une sale propagande et d'une publicité libelleuse qui ne peuvent pas être inspirées par le souci de la vérité et de l'esprit de justice. Quelques mises au point doivent être faites dès maintenant. Le chapitre 137, du statut de l'Hydro-Québec, reproduit un bill privé qui a été soumis à la Chambre en première et deuxième lecture, puis référé au Comité des bills publics, pour revenir ensuite à l'Assemblée législative pour y être adopté en troisième lecture, et qui a été, à tous les stades de cette longue procédure publique, adopté à l'unanimité par l'Assemblée législative.

"Cette loi a été, ensuite, soumise à l'approbation du Conseil législatif et, à tous les étages, en première, deuxième et troisième lecture, elle a été également adoptée à l'unanimité. Inutile donc de dire que cette loi est de notoriété publique et qu'elle ne peut pas, raisonnablement, être ignorée par les personnes de bonne foi qui parlent ou écrivent au sujet de la Corporation de gaz naturel du Québec.

"Or, a ajouté le premier ministre, que veut dire cette loi adoptée à l'unanimité par la Législature et étudiée en plein jour ? Le préambule dit qu'il est dans l'intérêt public d'accorder à la pétitionnaire, c'est-à-dire à la Corporation de gaz naturel du Québec, les pouvoirs nécessaires pour lui permettre

de fournir le service du gaz, en particulier du gaz naturel à la population de ce territoire."

M. Duplessis insiste sur le fait que la loi a été votée à l'unanimité des deux chambres. L'Assemblée législative et le Conseil législatif ont donc reconnu, dit-il, qu'il est dans l'intérêt public de fournir le service du gaz naturel à la population de Montréal.

"Au paragraphe 5, dit M. Duplessis, la loi dit : "La compagnie est autorisée à acquérir, de gré à gré, tout système de distribution de gaz, avec toutes ses franchises, droits de passage et servitudes

s'y rattachant, et à exercer ces franchises, droits de passage et servitudes."

"Tout cela a été adopté à l'unanimité, après les différents stades des trois lectures et de l'étude en comité plénier. Ces faits évidents et décisifs ne pouvaient pas et ne peuvent pas être ignorés par des personnes de bonne foi qui veulent discuter des problèmes de ce genre.

M. Duplessis a dit ensuite : "Dans l'exercice des pouvoirs qui ont été conférés à la compagnie de gaz naturel du Québec, en vertu de cette loi adoptée à l'unanimité des deux chambres, la compagnie a acquis, dans le cours ordinaire

des affaires, honnêtement et de bonne foi, le système de distribution du gaz artificiel qui possédait la Montreal Light, Heat & Power avant l'expropriation par l'Hydro-Québec.

"Le système du gaz naturel est bien supérieur au gaz artificiel parce qu'il procure plus d'avantages, plus de facilités, et offre moins d'inconvénients.

L'Hydro-Québec n'a jamais eu de droits quant au gaz naturel, son entreprise se limitant au gaz artificiel fabriqué avec du charbon et reliée à deux compagnies : Coke Manufacturing et Keystone Transport.

"Donc, la fourniture du gaz naturel, d'après des experts dont la réputation est inattaquable, est beaucoup préférable au gaz artificiel fabriqué par l'Hydro. A l'enquête qui se poursuit actuellement à Montréal, devant le Régie de l'électricité, M. Jean Drapeau a déclaré que la "transaction en vertu de laquelle le réseau gazier de l'Hydro-Québec a été vendu à la Corporation soit déclarée nulle, parce que des biens de la Couronne ont été vendus sans qu'une loi à cet effet n'ait été adoptée au parlement provincial."

"Cette déclaration, commente le premier ministre, est la preuve évidente soit d'une ignorance impardonnable, soit d'une mauvaise foi singulière. Si celui qui a fait cette déclaration ne connaît pas la loi, il n'a pas affiché beaucoup de compétence professionnelle. S'il connaissait la loi dont il n'ait publiquement l'existence, il affichait une mau-

(suite à la page 5)

Le colonel Forget en sait peut-être plus qu'il ne croit!

Le président de la Corporation de gaz naturel du Québec, le colonel Maurice Forget, a plaidé ignorance quand on lui a dit que des ministres de l'Union nationale détenaient des actions dans sa compagnie. Il n'avait jamais entendu parler de la chose.

Le colonel accepterait-il de publier la liste des personnes qui ont obtenu des unités de la Corporation de gaz naturel par l'entremise de sa maison de courtage ? Si le colonel voulait publier les noms, — tous les noms, — nous apprendrions peut-être alors qu'il connaissait non seulement une bonne partie de ce que "LE DEVOIR" a publié, mais pas mal de choses que nous ignorons encore.

LE SCANDALE DE LA CORPORATION DE GAZ NATUREL

Le rôle de la maison Nesbitt-Thomson et des capitalistes anglo-québécois

Une maison mêlée à toutes les transactions politico-financières — Le cas de Trans-Canada Pipe Lines, de la Corporation de gaz naturel du Québec et de l'Alberta Gas Trunk Line

Le scandale de la Corporation de gaz naturel du Québec n'a pas été seulement l'affaire de politiciens canadiens-français de l'Union nationale et de promoteurs américains entrepreneurs. Nombre d'Anglo-Québécois groupés autour de la puissante maison Nesbitt, Thomson and Company ont également trempé dans l'affaire. Et cela peut expliquer que la presse anglo-québécoise s'efforce de l'étouffer quand la presse anglaise des autres provinces fait un sort aux révélations du DEVOIR et aux dénonciations du chef libéral provincial, M. Lesage.

La société Nesbitt, Thomson est la seule maison québécoise qui ait participé à la création de la Corporation de gaz naturel du Québec. C'est elle qui contrôlait, pour autant qu'il s'agisse de la province, la grande émission de \$48,000,000 du 1er avril 1957. C'est elle qui a permis aux capitalistes anglo-québécois de participer au coup de bourse. C'est un secret de polichinelle que la rude bataille qui s'est livrée dans la coulisse pour obliger Nesbitt, Thomson d'abandonner à des courtiers canadiens-français — Forget et Forget, Crédit interprovincial, Clément et Guilmet et René-T.

Leclerc, — quelques tranches de cette émission particulièrement alléchantes pour le bénéfice de leurs clients canadiens-français ou plus exactement de leurs amis de l'Union nationale.

La maison Nesbitt, Thomson et la gigantesque société de gestion qu'elle a édifiée — Power Corporation — se sont surtout intéressées à l'électricité, passé aux entreprises d'électricité. Elles ont réussi en fait à dominer plus ou moins complètement le plupart des compagnies productrices et distributrices d'électricité dans les provinces qui n'ont pas été étatisées et notamment dans la province de Québec. En ces dernières années, Nesbitt Thomson et

Power Corporation se sont lancées dans le gaz naturel et elles ont fait les choses en grand. Exactement un mois avant le lancement de la grande émission de la Corporation de gaz naturel du Québec, soit le 1er mars 1957, il y a eu une émission préliminaire de \$5,000,000 d'obligations à 5 1/2% de Power Corporation of Canada Limited. Le but de l'émission, d'après le prospectus, était 1) d'acquiescer avec la somme de \$1,800,150 environ 12,001 unités canadiennes, chaque unité consistant en une débenture secondaire à 5.85% et à échéance en 1967 et en 5 actions communes d'une valeur de \$1.00 au pair et

d'environ \$150,000 d'obligations à hypothèque à 5 1/2% et à échéance en 1978 de Trans-Canada Pipe Lines Limited ; 2) d'acheter au prix de \$1,000,000 environ des obligations, des débentures, des notes de crédit et des actions de la Corporation de gaz naturel du Québec ; 3) d'acheter au prix d'environ \$915,000 des débentures, des notes de crédit et des parts d'Imperial Investments Corporation Limited ; 4) d'affecter la balance d'environ \$759,850 aux fins générales de la corporation.

Le coup de la Trans-Canada Pipe Lines était déjà exécuté et la maison Nesbitt-Thomson et ses associés avaient participé et avaient activement participé. Le coup de la Corporation de gaz naturel du Québec était à la veille de s'exécuter et Nesbitt, Thomson devait y participer encore plus activement. Quant à Imperial Investment Corporation, il s'agit d'une autre filiale de Nesbitt, Thomson qui se spécialise dans le financement des ventes à tempérament et qui venait de s'assurer le contrôle de la Société d'entreprise du Canada qui contrôlait elle-même Laurentien Acceptance Corp., une entreprise canadienne-française.

(suite à la page 5)

Pourquoi le STAR est muet

Le STAR de Montréal a observé un mutisme presque absolu sur l'affaire de la Corporation de gaz naturel du Québec.

M. J. W. McConnell possède au moins 400 actions de la Corporation de gaz naturel du Québec. Elles sont inscrites en date du 15 juillet 1957 sous le numéro de compte 2357.

M. McConnell est propriétaire du STAR.

Pourquoi des écoeurants, M. le ministre !

Le fils du fondateur de la Société du parler français, l'hon. Antoine Rivard, a traité les rédacteurs du DEVOIR "d'écoeurants."

Pourquoi cette colère du ministre ? Nous nous sommes consultés en vain pour en découvrir la raison.

Aussi avons-nous décidé de nous en ouvrir au ministre lui-même.

M. Rivard, pourquoi sommes-nous des "écoeurants" ? Parce que vous avez eu des actions de la Corporation de gaz naturel ou parce que vous n'en avez pas eu ?

LA SESSION FEDERALE

OTTAWA. — Voici d'abord, en résumé, un compte rendu de la séance d'hier aux Communes:

Le premier ministre annonce que le Canada sera représenté par le professeur O. M. Solandt, vice-président des chemins de fer nationaux, à la conférence de Genève au cours de laquelle des experts occidentaux et communistes tenteront de définir les moyens propres à contrôler efficacement une éventuelle interdiction des essais nucléaires. Les entretiens s'ouvrent le 1er juillet.

M. Diefenbaker annonce également que des discussions sont amorcées, dans le cadre de l'OTAN, en vue de contrer la nouvelle campagne économique de Moscou.

Les libéraux et les sociaux-démocrates posent la question de confiance sur l'ensemble de la politique économique du gouvernement conservateur. Le débat sur l'exposé budgétaire est commencé. Les sociaux-démocrates et libéraux s'accordent pour en déplorer les insuffisances.

Le ministre des mines, M. Paul Comtois, déclare qu'il n'est "pas très optimiste" quant à la possibilité d'empêcher la fermeture de plusieurs mines de charbon en Nouvelle-Ecosse.

Les Communes débattent, jusqu'à l'expiration de la période prévue pour les mesures d'initiatives parlementaires, un projet de loi qui aurait obligé toutes les sociétés commerciales à charte fédérale à constituer des bureaux de direction dont la majorité des membres seraient Canadiens.

Le débat sur le budget reprendra lundi après-midi. Le Sénat s'est ajourné jusqu'à mardi soir.

Le Canada à Genève

OTTAWA. — Le Canada sera représenté aux pourparlers techniques entre l'Est et l'Ouest destinés à trouver une méthode pour régler les essais atomiques, a annoncé hier aux Communes, le premier ministre Diefenbaker. Le représentant du Canada sera le Dr Ormond M. Solandt, 49 ans, vice-président du Conseil national des recherches et ancien président du Conseil des recherches de la Défense. On prévoit que les pourparlers débuteront au début de juillet à Genève entre les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, la France et le Canada d'une part, et la Russie, la Pologne et la Tchécoslovaquie, d'autre part. On a appris de source autorisée que l'une des raisons pour lesquelles les trois Grands ont demandé au Canada de participer aux entretiens est d'empêcher la Russie d'avoir une représentation égale à celle de l'Ouest. Les Puissances occidentales se sont opposées à la suggestion russe qu'il y ait "parité" dans les rencontres entre l'Est et l'Ouest.

Nouvelle offensive à Moscou

OTTAWA. — Le premier ministre Diefenbaker a indiqué, hier, que les problèmes qui retardent certains projets du Plan de Colombo recevront bientôt des solutions. Passant en revue, à la Chambre des communes, ses pourparlers de la semaine dernière avec le premier ministre Macmillan, il a déclaré "qu'on craint de plus en plus l'offensive croissante des Soviétiques contre le front économique, vulnérable et mal défendu, du monde libre". Il y a seulement trois semaines, le secrétaire-général de l'OTAN, M. Paul-Henri Spaak, a dit à Ottawa que cet organisme est "débordé" par la pénétration économique des Soviétiques au Moyen-Orient, en Afrique et en Asie du sud-ouest. Les pays de l'OTAN a-t-il dit, doivent reconnaître la réalité de cette menace et essayer de l'enrayer. M. Diefenbaker a ajouté, hier, "qu'il semble évident que l'offensive économique est destinée à briser les défenses politiques et militaires de l'Occident". Je crois qu'il faudra passer à la contre-offensive dans ce domaine et on n'y arrivera que par des gestes de collaboration. Au cours des prochains mois le gouvernement canadien, de concert avec nos amis et nos alliés, se préparera à faire face à cette nouvelle menace soviétique.

Le débat sur le budget

OTTAWA. — La régression et la politique commerciale du gouvernement ont servi de tremplin à l'opposition, pour se lancer dans la critique du nouveau budget de l'hon. Donald Fleming, ministre des finances. M. William M. Benidickson, critique financier des libéraux, a dit que la population a été avertie par le nombre sans précédent de chômeurs et le déficit de \$648 millions, prévu pour 1958-59, déficit "non pas à dessein, mais par erreur" dans un budget qui ne fera rien pour stimuler l'emploi et les affaires. Le leader du P.S.D., M. Argue, a qualifié le budget "de douche d'eau froide", qui comporte des tarifs plus élevés pour aider aux manufacturiers... et rien pour le peuple. Les deux partis ont présenté des motions de non-confiance contre le gouvernement qui seront discutées au cours du débat de huit jours sur le budget.

L'affaire de Imre Nagy

OTTAWA. — M. Diefenbaker a accepté hier une proposition de l'opposition suggérant que le Canada adresse une note sévère à la Hongrie communiste pour protester contre l'exécution de M. Imre Nagy et d'autres chefs hongrois. Le chef de l'opposition, M. Pearson, a demandé si le gouvernement fédéral avait "communiqué au gouvernement hongrois l'horreur ressentie par les Canadiens devant l'exécution brutale — meurtrière — peut-être un mot plus juste — d'hommes qui ont participé au soulèvement de 1956 dans ce pays pour la cause de la liberté?" M. Diefenbaker a répondu que le gouvernement n'a pas encore envoyé un tel message, "mais je partage les sentiments du chef de l'opposition pour qualifier la conduite diabolique qui a été manifestée" dans cette affaire. "Je donnerai suite à sa proposition que le gouvernement exprime son opinion devant la conduite injustifiée du gouvernement hongrois".

Les cadets de St-Jean

OTTAWA. — M. Yvon Dupuis, député de St-Jean-Iberville-Napierville, a déclaré hier qu'il mènerait une campagne en faveur d'un "traitement égal" pour les cadets de l'armée qui sont d'expression française, et ce, jusqu'à ce qu'ils l'aient obtenu. M. Dupuis, parlant en français au cours du débat sur le budget, a affirmé qu'à chaque fois que l'occasion se présenterait, il réitérerait au parlement son plaidoyer en faveur d'une égale opportunité pour les cadets du Collège militaire de St-Jean, Québec. "Les cadets anglais qui commencent au collège royal militaire à Kingston, Ont., terminent leur cours là". Mais les cadets canadiens-français qui commencent à St-Jean, a poursuivi M. Dupuis, doivent s'expatrier à Kingston pour le compléter. "Ils devraient être capables de terminer leur cours à St-Jean — et en français". Commentant ensuite le nouveau budget fédéral, M. Dupuis l'a qualifié de "budget funèbre". Il comporte "des réductions de taxes sur les ambulances, le poison à rat et les fleurs coupées".

A nos nouveaux lecteurs... et à nos anciens aussi

Les événements des derniers jours ont augmenté le tirage du "DEVOIR". Des milliers de gens nous lisent qui n'ont pas l'habitude de le faire. Le fait n'est pas nouveau. Il se produit chaque fois que le pays, ou la province traversent une crise.

Nos nouveaux lecteurs auront noté que le "DEVOIR" termine une campagne de souscription. Il a demandé \$75,000 à ses lecteurs pour l'aider à payer des dettes et lui permettre d'apporter des améliorations urgentes à son immeuble et à son outillage.

Le "DEVOIR", — nos lecteurs le savent, — s'est battu visière relevée depuis 48 ans pour des causes qui étaient rarement rentables pour sa caisse, mais qui étaient importantes pour le Canada français. Aussi n'est-il jamais devenu riche!

Ses lecteurs ont souscrit généreusement chaque fois que nous le leur avons demandé. Nos nouveaux lecteurs voudront aussi être de la "famille" en faisant leur part. Ils n'ont qu'à adresser leurs souscriptions aux Amis du Devoir Inc., 434 est, Notre-Dame, Montréal.

P.S.— Cette invitation vaut aussi pour nos lecteurs actuels qui n'ont pas encore souscrit!

Dernier hommage à M. Emerie L'Heureux

A Beauceville, le 17 juin 1958, est décédé à l'âge de 80 ans M. Emerie L'Heureux, industriel, ex-échevin, commissaire d'école, et marguillier, époux de feu (Marie-Louise Daigneault). Il laisse dans le deuil ses fils Herman, Paul, Georges, Yvon ex-député du comté de Chambly-Rouville aux Communes et échevin de Beauceville, Camille et Marcel, ses filles Mmes Julien Hamel (Juliette) Rachel Guilmin, Arthur Forand (Thérèse) Gérard Trottiér (Marielle) et Emile Hamel (Jeannine) ses belles-filles Mmes Herman L'Heureux (Laurette Doré) Paul L'Heureux (Cécile Bourassa) Georges L'Heureux (Lucienne Comtois) Yvon L'Heureux (Carmen Bienvenu) et Marcel L'Heureux (Gisèle Grenier) et ses gendres MM. Julien Hamel, Arthur Forand, Gérard Trottiér, et Emile Hamel et de nombreux petits-enfants, son frère Wilfrid, ses sœurs Mmes, Maria Chagnon, Antonnette Brodeur, Corinne Bienvenue et Mme. Isèle Boisjoly son beau-frère M. Isèle Boisjoly, la Rev. S. Marie-Thérèse de Jésus des S. Clarisses de Valleyfield, et de nombreux neveux et nièces.

Précédé de quatre landaus de fleurs le cortège funéraire est parti de sa demeure à 852 Richeville, pour se rendre à l'église Ste Maria Goretti, où le service fut célébré, la levée du corps fut faite par le R.P. Marcel L'Heureux C.S.C. du collège Ste Croix de Montréal son neveu, la messe fut célébrée par Mgr. Lajoie, curé de la paroisse St Athanase d'Beauceville et ancien curé de St Mathieu de Beauceville, et assisté du R.P. Gaston Mathieu P.B. et M. l'abbé René Desourdy comme diacre et sous diacre. La Chorale sous la direction de M. Bernard Cormier a interprété le chant Grégorien. Touchant l'orgue Mme Yvonne Grenier.

On remarquait dans le Choer le R. P. Marcel L'Heureux C.S.C. son neveu. Conduisant le deuil ses fils, ses gendres, ses petits-enfants, son frère, ses neveux.

On remarquait dans le cortège MM. Arthur Dupré maire de Beauceville et ex-député du comté de Vercheres à Québec, Jos Fontaine ex-député de St-Hyacinthe.

Paul Allie, Arthur Lemay, A. St-Laurent, L. Guertin, Albert Nadeau, René Brodeur, F. Hamel, Adrien Tétrault, L. Malo, Zoël Bédard, M. Malo, Guy Boisjoly, L. Boisjoly, L.C. Forand, R. O. Brassil, Thomas Lahaise, Fernand Bédard, Paul Martel, Edouard Guertin, Jean Dulude, Denis Malo, André Leroux, André L'Heureux, Denis L'Heureux, Daniel Trottiér, Louis L'Heureux, H. H. Cloutier, Paul Poirier, G.E. Bourgauf.

A.L. Forand, Bernard Doré, André Genest, Jacques Lauzon, Réal Bienvenue, G.R. Gagnon, Henri Fontaine, Lionel Lussier, J.B. Bernard, Louis Bouvrette, Lionel Brochu, Armand Blain, Adélard Lafrande, J.P. Bélainski, J. Grenier, X. Pelletier, Claude Parent, Louis Desourdy, A. Ledoux, R. Courtemanche, Richard Grenier, C. Galpault.

C. Chaput Ernest Dulude, Michel L'Heureux, P. Dupuis, A. Côté, Me J.E. Desrochers, R. Lainé, Roméo Blanchette, Gilbert Allard, André Chaloux, R. Bourgeois, Ernest Langevin, H. Denis, R. Tétrault, Louis Vogel, R. Dragon, F. Austin, Armand Messier, G. Perreault, B. Pilon, L. Lapané, V. Chouinard, G. Létourneau, W. Crochan, R. Normandin, A. Pelletier, J.G. Fontaine, J.L. Laporte J. Du Bois, A. Beauchemin, P.A. Danereau, Ovilla Chabot, Honoré Mercier, Bruno Forand, Réal Hé, Gaëtan Borduas, Germain Hébert, J. Noël Minville, Jacques Perreault, René Pion, Ferdinand Halde, Pierre Forand, R. saire Rondeau, Charles Véron.

Le maire proclame l'ouverture des célébrations de la fête nationale

Son Honneur Sarto Fournier, maire de Montréal, a reçu, hier, à son bureau de l'Hôtel de ville, les dirigeants de la Société St-Jean-Baptiste, à l'occasion de l'ouverture officielle des grandes célébrations qui marqueront la Fête nationale 1958 dans la métropole.

Ces célébrations, comme on le sait, se dérouleront cette année sous le thème: Hommage à CHAMPLAIN, Père de la nouvelle-France et à QUEBEC, capitale du Canada français.

L'événement sera marqué par de nombreuses manifestations, dont voici les principales. Samedi, le 21 juin, journée de la feuille d'érable. On verra partout la "feuille d'érable" traditionnelle, signe de ralliement et de fraternité pour les Canadiens français et leurs amis. Les profits de cette collecte publique servent à aider les groupes français des autres provinces de la province de Québec. Dimanche le 22, il y aura solennité religieuse de la Fête nationale à l'église Saint-Jean-Baptiste. Son excellence Mgr Martin Lajeunesse, évêque titu-

laire de Bonasta, y célébrera une messe pontificale, au cours de laquelle le Rev. Père Armand Grou, C.S.C. prononcera le sermon de circonstance. Le FEU de la Saint-Jean aura lieu, comme d'habitude, dans la soirée précédant la Fête de notre patron national, soit le 23 juin. Il y aura concert populaire au Parc Lafontaine, donné par l'Harmonie Métropole, dirigée par S. H. le maire Pratt de Longueuil. Ce concert est offert en hommage à la population de Montréal par la Succession Campbell. On allumera ensuite le bûcher et la soirée se terminera par un feu d'artifice extraordinaire, hommage encore cette année des grands Magasins DIONNE.

Le Défilé: le 24 juin

C'est le 24 juin, et non pas le 23, qu'aura lieu l'imposant défilé traditionnel. Il débutera à 1 h. 30 au Jardin Botanique pour se terminer en fin d'après-midi aux environs de la rue Atwater. D'après l'horaire tracé, ce défilé devrait passer vers les 2 heures et demie ou 3 heures coin Saint-Denis et Sherbrooke. Le soir du 24, il y aura BANQUET NATIONAL au Châlet de la Montagne. Le Conférencier-Invité à ce Banquet sera M. l'abbé Adrien Verrette, président de la Société historique franco-américaine. Son Eminence le cardinal Paul-Emile Léger et Son Honneur le maire, l'hon. Sarto Fournier ont accepté la présidence d'honneur de ces grandes manifestations. Voici la déclaration officielle émise par Son Honneur le maire à l'issue de la réception offerte aux dirigeants de notre Société nationale: Ce m'est un devoir bien agréable de féliciter aujourd'hui la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal pour le maintien de la noble tradition des célébrations solennelles, chaque année, de la Fête de la Saint-Jean. Peu d'événements dans la vie du pays tout entier revêtent une telle splendeur. Je souhaite que les festivités de 1958 surpassent en distinction et en éclat toutes les précédentes. Le défilé de la Saint-Jean est unique! Que les milliers et milliers de personnes qui le verront à Montréal, ce 24 juin 1958, en gardent un souvenir impérissable!

La Cour d'appel: une mise au point ou un an de prison

QUEBEC. — Par un jugement majoritaire, un tribunal de la Cour d'appel du Québec a ordonné à un journaliste québécois, M. Jean Côté, d'avoir à publier d'ici 15 jours la mise au point imposée par la Cour supérieure en novembre 1956. Il devra la faire dans un des quotidiens locaux sans quoi il commencera à purger une peine d'un an de prison.

Co-propriétaire du journal défunt "Le Reporter", M. Côté avait, au début de 1956, publié un article jugé libelleux à l'endroit de Me Benoit Pelletier, chef du contentieux de la ville de Québec.

Les juges Fernand Choquette et George R. Owen sont tombés d'accord pour que Côté bénéficie de cette option qui clarifie la précédente ordonnance de la Cour supérieure ainsi que la contrainte par corps prononcée contre lui.

Mais le troisième juge, M. Edouard Rinfret, a été dissident. Il s'est prononcé pour le rejet pur et simple de l'appel de Côté et a dit qu'il condamnerait l'appelant à la prison jusqu'à ce qu'il ait exécuté le jugement de la Cour supérieure.

Le jugement

Le journal disparut et Côté fit publier le jugement unique dans un numéro spécial au tirage limité. Me Pelletier obtenait en avril 1957 de la Cour supérieure qu'une contrainte par corps soit prononcée contre Côté, vu son défaut d'obtempérer à l'ordonnance de la Cour, datant de novembre 1956.

Côté porta sa cause en appel, prétendant s'être conformé à l'ordonnance. Le jugement d'hier statue comme suit: contrainte par corps; ordonne l'incarcération de Côté dans la prison commune pendant un an à moins qu'il ne publie ou ait publié d'ici 15 jours de la date de la signification du présent jugement, dans l'un des quotidiens de langue française de Québec paraissant l'après-midi, le jugement rendu par le juge Gibbons, en novembre 1956.

neau Stephen Clark, et de nombreux autres parents et amis. Direction Mauricie, Demers, Beauceville, Inhumation au cimetière du même endroit. (ann.)



La Société historique de Rigaud tient sa centième réunion — La Société historique de Rigaud a tenu sa centième réunion dans les salons du Collège Bourget. C'était un événement marquant dans la région de Vaudreuil-Soulanges. Cinq travaux d'histoire furent présentés en cette circonstance. Voici les membres et les invités d'honneur présents à cette assemblée mémorable: Mme la maîtresse Oscar Gendron, M. le Dr Oscar Gendron, M.D., maire de la ville de Rigaud, M. Yves Quesnel, vice-président, M. le chanoine Albini Brazeau, curé de Rigaud, le R.P. Léon Thauvette, c.s.v., assistant-provincial des Clercs de Saint-Viateur, le R.P. Arthur Coulombe, c.s.v., supérieur du Collège Bourget, le R.P. Alphonse Gauthier, c.s.v., président de la Société historique de Rigaud, le R.P. Elias Crevier, c.s.v., secrétaire, le R.P. Edouard Martineau, c.s.v., ancien supérieur du Collège Bourget, le R.P. Samuel Thivierge, c.s.v., le R.P. John Downs, c.s.v., Mme Yves Quesnel, et M. Roland Pilon, le R.P. Gérard Lafontaine, c.s.v., M. et Mme Josaphus Chevrier, de Rigaud, le R.P. Eucher Lefebvre, c.s.v., supérieur de l'Externat classique Saint-Viateur d'Outremont, M. Léon Dionne, de Dorion, M. Lucien Thériault, président du Musée historique de Vaudreuil-Soulanges, Mme J.-Edgar Séguin, M. et Mme René Gauthier, M. et Mme Jean Gauthier, M. et Mme Wilfrid Lalonde, tous de Rigaud, M. Jean-Marc Gagné, de Montréal, M. le Dr Rodolphe Brien, D.D.S., de Rigaud, le R.P. Edmond Telmosse, c.s.v., et le R.P. Lucien Leroux, c.s.v. N'apparaît pas sur la photo M. le chanoine J.-T. Donat Fortier, ancien président de la Société et un des conférenciers de la soirée

(Photo, Studio S.-P. Tremblay, Rigaud)

Les Chev. de Colomb, demain à N.-D. du Cap

Les Chevaliers de Colomb se rendront nombreux demain, jour anniversaire du "Prodige des Yeux", au Sanctuaire de Notre-Dame du Cap, pour leur pèlerinage annuel organisé par M. le Dr Auguste Massicotte, cérémoniaire d'état, et M. Léon Côté, député du district no 3, de Trois-Rivières. M. le juge T.A. Fontaine, député d'Est, sera entouré de nombreux députés de district et d'imposantes délégations de chevaliers qui viendront d'un peu partout surtout des conseils plus proches de Shawinigan, La Tuque, Grand-Mère, St Maurice, St-Stanislas, St-Narcisse, Louiseville, St-Adelpe, Yama-chiche, etc.

Le rassemblement se fera au Conseil du Cap-de-la-Madeleine, rue Dorval, à 10 h. a.m. Les chevaliers formeront un défilé pour marcher en parade vers les jardins du Sanctuaire où leur messe (à 11h.) sera célébrée en plein air par S. E. Gérard-Marie Coderre, qui accompagnera ce jour-là plusieurs centaines de ses diocésains à Notre-Dame-du-Cap.

CR. 7-1740 CR. 7-1001

SALLE D'EXPOSITION PERMANENTE

S. T. POIRIER, ENRG.

BOIS ET MATERIAUX DE CONSTRUCTION
MOULURES

66 OUEST, RUE BEAUBIEN — MONTREAL.

Cherchez-vous du travail? ou... une carrière!

Recherchez-vous une situation d'avenir?

Désirez-vous la sécurité?

Désirez-vous la considération de vos concitoyens?

Voulez-vous voir du pays?

Depuis 1945, la BNE inaugure une nouvelle succursale tous les 11 jours ouvrables. Cette expansion crée de nombreux postes responsables pour jeunes gens et jeunes filles qui font preuve de compétence.

Les emplois bancaires sont stables et, de plus, offrent des vacances payées, l'assurance collective et médicale ainsi qu'une pension de retraite qui assurent une plus grande sécurité financière.

Vous faites affaire avec des personnes influentes, des hommes et des femmes qui préparent l'avenir de leur localité. Comme membre du personnel d'une banque, vous jouissez de leur confiance et de leur respect.

La période de formation à la BNE comprend des stages en diverses régions du Canada. Nombre des principaux employés de la BNE ont travaillé à Londres, New-York et aux Antilles.

Que vous commenciez votre carrière après votre cours supérieur ou votre cours classique, vous trouverez d'intéressantes situations à La Banque de Nouvelle-Ecosse. Le gérant de la succursale la plus proche sera heureux de vous renseigner sur la possibilité d'une carrière à la BNE. Ou bien, écrivez au Directeur du personnel, La Banque de Nouvelle-Ecosse, rue St-Jacques et Carré Victoria, Montréal, Qué.

Une carrière vous attend à La BANQUE de NOUVELLE-ÉCOSSE

Plus de 500 succursales au Canada et à Londres — New-York — La Jamaïque — Cuba — Porto Rico — République Dominicaine — Bahama — Trinidad — La Barbade. Correspondants dans le monde entier

CHYPRE: ECHÉC AU "PLAN DE LA DERNIÈRE CHANCE"?

Mgr Makarios ainsi que les chefs des minorités grecque et turque repoussent le projet britannique

Ankara et Athènes y font également un accueil hostile - Que fera Londres?

ATHÈNES — L'archevêque Makarios, leader religieux et politique des Grecs-Cypriotes, qui est en exil depuis deux ans et demi, a catégoriquement rejeté hier soir le nouveau statut proposé par le gouvernement britannique pour l'île de Chypre. Dans une lettre au gouverneur de Chypre, sir Hugh Foot, le prélat dit: "Nous ne pouvons considérer pareil projet comme acceptable: l'idée d'association qui est à la base de ce plan et qui imposera aux Cypriotes un tragique condominium, nous apparaît totalement inacceptable".

C'est jeudi que le premier ministre Macmillan a fait connaître les grandes lignes du nouveau statut proposé par Londres: le projet comporte une certaine mesure de participation de la Grèce et de la Turquie à l'administration de l'île ainsi que la division politique des deux communautés, dont chacune aurait son Assemblée propre et jouirait d'une semi-autonomie interne. Le statut s'appliquerait pendant sept ans, après quoi il serait sujet à réexamen. Le gouvernement turc a déjà repoussé le projet, en insistant pour que le partage de l'île entre la Grèce et la Turquie soit réalisé.

Mgr Makarios a dit: "Nous restons prêts à entreprendre des pourparlers bilatéraux avec le gouvernement britannique pour la promulgation d'une constitution démocratique impliquant la reconnaissance du droit de Chypre à l'indépendance... Nous n'écarterons pas cependant l'idée d'un régime provisoire pendant lequel nous ferions l'expérience de l'indépendance. Mais on ne doit pas oublier que le problème de Chypre concerne uniquement la Grande-Bretagne d'une part et le peuple de Chypre, de l'autre".

Le prélat a fait parvenir sa réponse à l'ambassade britannique à Athènes après l'avoir soumise à ses collaborateurs qui l'ont approuvé.

Déception en Gde-Bretagne

LONDRES — Les milieux politiques enregistrèrent avec regret l'accueil hostile réservé par les intéressés au nouveau projet britannique pour Chypre. Mais ils persistent à penser que l'essentiel de ce projet forme la seule solution applicable à l'heure actuelle et le seul moyen de sortir d'une situation qui tourne à la tragédie.

En somme, l'expérience de l'association pendant 7 ans de vrait en modifiant le climat favorable plus tard l'entente sur une solution permanente. Mais on se demande si la proposition ne vient pas trop tard, si les communautés et nations intéressées ne sont pas maintenant trop profondément divisées pour accepter semblable formule.

On sait que la première réaction de la Turquie et de la Grèce a été défavorable. Une semaine avant la déclaration de M. Macmillan, le ministre turc des affaires étrangères se mettait en garde contre toute tentative de vouloir imposer aux Turco-Cypriotes une "impossible coopération" avec les Grecs-Cypriotes. Pendant ce temps, la violence continue à Chypre où Grecs et Turcs ne s'entendent que sur un point: ils blâment également la Grande-Bretagne de n'avoir pas su prévoir l'évolution politique et de pratiquer, avec vigueur la répression des émeutes d'où qu'elles viennent.

Rejet unanime

Nicosie — Les chefs cypriotes turcs ont rejeté le plan britannique d'association pour la gouverne de l'île.

Une source du gouvernement grec a dit que le cabinet du premier ministre Constantine Karamanlis rejeterait certainement le plan qui prévoit la collaboration des gouvernements grec et turc avec la Grande-Bretagne pour gouverner l'île.

Les émeutes entre Cypriotes grecs et turcs ont fait 25 morts ce mois-ci. Bien que les Turcs aient envoyé une note de rejet du plan comme tel, ils ont accepté de négocier et d'assister à une conférence avec la Grèce et la Grande-Bretagne. Plus tôt, le chef cypriote turc Rauf Denktaş avait dit que le plan ne donnait pas les garanties pour empêcher que l'île ne soit unifiée à la Grèce. La minorité turque voudrait que l'île soit partagée.

Reprise de la violence

Des désordres ont éclaté hier à Limassol, la deuxième ville de Chypre, à la suite de l'annonce du nouveau plan britannique concernant l'avenir de l'île.

Les autorités britanniques ont imposé immédiatement le couvre-feu dans ce port du sud de la colonie après qu'un Cypriote turc eut été mortellement blessé d'une balle.

Un groupe de Cypriotes turcs ont lapidé quatre Cypriotes grecs après cet incident. Les Turcs ont commencé à fermer leurs boutiques et d'autres signes d'agitation sont apparus promptement.

Un Cypriote grec a été abattu par des hommes masqués dans un café à Ayios Theodoros, dans le sud-ouest de l'île. Un autre Cypriote grec a été blessé.

Tension accrue à la Dominion Textile au sujet du contrat

M. René Gosselin, président de la Fédération nationale des Ouvriers du textile — CTC — a déclaré hier que "la Dominion Textile, la plus puissante des compagnies de textile du Québec, tente de dissimuler ses salaires inférieurs en invoquant la récession économique".

Il commenta alors dans une déclaration remise à la presse les paroles prononcées mercredi à la réunion annuelle de la Dominion Textile, par M. F. Daniels, vice-président et directeur général de la compagnie.

Aux... QUATRE COINS du monde ...

Chine: la terreur régnerait dans le pays, selon un journaliste yougoslave

BELGRADE — Une vaste campagne d'arrestations et de déportations est en cours en Chine communiste. C'est ce qu'affirme, à Belgrade, un ancien correspondant yougoslave, Vlado Teslic, ancien représentant en Chine communiste du journal yougoslave Borba, rapporte que la terreur règne dans ce pays.

Chaque citoyen est obligé de critiquer quelque chose ou quel qu'un et de suspecter son voisin," a dit M. Teslic. C'est la plus forte critique publiée dans un journal yougoslave contre un pays communiste depuis la mort de Staline en 1953.

E.-U.: réduction probable des effectifs militaires mais hausse des crédits à la défense

QUANTICO, VA. — Le secrétaire à la défense des Etats-Unis, M. Neil McElroy, a déclaré jeudi soir qu'il prévoit une réduction des effectifs militaires du pays mais un accroissement considérable des crédits pour fins de défense. Le ministre a dit, au cours d'une conférence de presse, qu'il considère suffisant de fixer à 870,000 hommes les effectifs de l'armée et à 175,000 ceux de la marine pour la prochaine année fiscale. On sait que la Chambre des représentants a cependant recommandé que les effectifs de l'armée soient de 900,000 hommes et ceux de la marine de 200,000. M. McElroy a précisé que les armes de destruction massive se font de plus en plus coûteuses, ce qui entraîne une hausse des crédits militaires, mais que ces armes permettent aussi d'atteindre certains objectifs avec moins d'hommes qu'autrefois, d'où possibilité de réduction des effectifs. Par ailleurs, le secrétaire à la défense a affirmé que lui et ses collègues entendaient maintenir les Etats-Unis en état de servir avec succès les opérations que pourrait imposer un conflit localisé.

Pakistan: la police fait feu sur des émeutiers; il y aurait eu 16 morts

LYALPUR, Pakistan. — La police a ouvert le feu sur des tisserands en grève dans cette ville du Pakistan occidental. Il appert que 16 personnes ont été tuées et 20 blessées, mais la police affirme qu'il n'y a eu que cinq morts et sept blessés. La police aurait ouvert le feu après que les ouvriers eurent tenté de libérer le président du syndicat, qui venait d'être arrêté. Les grévistes ont lancé des pierres aux policiers, en blessant deux. De forts détachements de policiers ont été placés autour de la filature et d'autres endroits stratégiques de cette ville industrielle, située à 75 milles au sud-ouest de Lahore.

France: de Gaulle demande aux commissions parlementaires de "le laisser travailler en paix"

PARIS. — Le général de Gaulle a opposé une catégorique fin de non-recevoir à une nouvelle requête de présidents de commissions parlementaires qui lui demandaient de leur soumettre ses projets pour examen et de permettre aux ministres brés, sont en congé jusqu'en octobre, les commissions parlementaires n'interrompent pas leurs travaux (en règle générale). Le chef du gouvernement a reçu pendant trois minutes le président de la commission de défense nationale qui lui a dit que la commission désirait des explications sur l'accord avec la Tunisie et s'inquiétait de l'avenir des aéroports français dans ce pays. De Gaulle a dit à M. Pierre Monteil: "Tout va bien; vous n'avez à vous inquiéter de rien" et il a refusé de fournir d'autres détails.

E.-U.: Eisenhower confèrera avec des représentants de la population noire

WASHINGTON. — Le président Eisenhower a convoqué quatre porte-parole de la population noire à la Maison Blanche pour lundi prochain, afin de discuter du problème de l'intégration scolaire. Assisteront à cette conférence: le Rév. Martin Luther King, de Montgomery, Alabama, président de la Conférence des Chrétiens du sud et organisateur du boycott des autobus à Montgomery; A. Philip Randolph, de New York, président international de la Fraternité des contrôleurs de wagons-lits; Roy Wilkins, de New York, secrétaire général de l'Association nationale pour l'avancement des gens de couleur; Lester B. Grandner, de New York, secrétaire général de la National Urban League.

Formose: la croissance rapide de la capitale pose un problème aigu

TAIPEH. — En quelques années, la population de la capitale de Formose s'est accrue d'une façon telle que les autorités commencent à s'inquiéter des problèmes qui en résultent en matière d'habitat, de circulation et d'hygiène. De 200,000 en 1946, la population est passée à plus de 800,000 aujourd'hui; de plus, chaque jour, environ 150,000 personnes viennent des régions environnantes travailler à Taïpeh. Même les petites rues, autrefois spacieuses sont encombrées de voitures, de camions, de bicyclettes, d'autobus, etc. La multiplication des petites boutiques en plein air; échoppes de toutes sortes, restaurants, etc. pose également un problème d'hygiène. Mais tous les appels lancés par le gouvernement pour qu'une partie de la population aille habiter hors de Taïpeh sont restés vains: la vie est évidemment beaucoup plus agitée et brillante dans la capitale que dans les autres villes de la grande île.

Maghreb: le Maroc et la Tunisie s'engagent sur la voie de la fédération

TUNIS. — Les gouvernements tunisien et marocain ont annoncé hier qu'ils ont pris des mesures en vue d'unifier leur représentation diplomatique dans certains pays et d'harmoniser leurs positions dans les divers organismes internationaux et lors des conférences mondiales. Le communiqué conjoint émis à l'issue d'une conférence de trois jours déclare que ces mesures ont pour but de promouvoir la coopération entre les deux pays et d'amorcer la réalisation de l'unité du Maghreb arabe. De plus, le communiqué annonce la création d'une commission mixte permanente qui étudiera les moyens de renforcer la coopération économique des deux pays ainsi que d'une autre commission chargée de stimuler la coopération dans les domaines technique et culturel. D'autre part, le communiqué dit que l'on a envisagé l'éventualité de la suppression des passeports entre les deux pays.

Fédération des Caraïbes: encore la question de la base américaine de Chaguaramas

PORT-D'ESPAGNE. — Le gouvernement de la Trinité (une des îles formant la nouvelle fédération des Antilles britanniques) a annoncé hier la nomination d'une commission qui sera chargée d'étudier les fondements juridiques de l'accord signé par la Grande-Bretagne avec les Etats-Unis, en vertu duquel ce pays occupe en location pour une période de 99 ans le site de Chaguaramas. Les E.-U. y ont construit une puissante base navale. Aujourd'hui, le gouvernement de la nouvelle fédération des Caraïbes entend bâtir sa future capitale sur ce même site. Le premier ministre Eric Williams, de la Trinité, a déclaré devant l'Assemblée législative, que la commission examinera le cas de tous les sites loués aux Etats-Unis et recommandera des mesures appropriées au gouvernement. Les E.-U. ont aussi, en vertu d'un bail, jouissance d'une région de la Trinité où ils ont construit une base aérienne. Le mois dernier, une commission tripartite anglo-américaine décidait que la base de Chaguaramas était une partie essentielle du dispositif de défense des Caraïbes.

Conférence atomique: un savant canadien participera aux entretiens, dans le camp occidental

WASHINGTON. — Le gouvernement américain a annoncé hier à l'Union soviétique qu'un spécialiste canadien des questions atomiques participera à la conférence de Genève, avec (suite à la page 5)

LIBAN: APRES ETUDE DE LA SITUATION

Hammarskjold s'opposerait à l'envoi d'un contingent de l'ONU - Pressions de Chamoun

BEYROUTH. — Tandis que le secrétaire général des Nations Unies, M. Dag Hammarskjold poursuit ses entretiens avec les chefs du gouvernement libanais, la trêve a été rompue hier dans la capitale. Des fusillades ont eu lieu et plusieurs blessés. Par ailleurs, des rapports en provenance de diverses régions du pays font état d'une recrudescence de l'activité des rebelles: ceux-ci auraient même réussi à s'emparer de l'importante ville de Halba, au nord-est de Tripoli.

On apprend pendant ce temps que le gouvernement libanais fait pression sur M. "H" pour que celui-ci recommande à l'ONU l'envoi d'un corps expéditionnaire qui aurait pour rôle de "verrouiller" la frontière libano-syrienne. Mais il appert que le secrétaire général de l'ONU considère encore que le rôle de l'Organisation dans cette circonstance doit en rester un de surveillance. C'est dire que les Libanais devraient tenter d'assurer eux-mêmes la fermeture de la frontière par laquelle des armes et des renforts ne cessent de parvenir aux insurgés depuis le début de la guerre civile, voici cinq semaines.

Un homme a été tué dans la capitale alors qu'il travaillait à la construction d'un bâtiment face à l'ambassade de Grande-Bretagne. Un rumeur voulait que l'ambassadeur des Etats-Unis alors chez son collègue britannique serait tué en quittant l'ambassade. Une fusillade a éclaté et c'est une balle perdue apparemment qui aurait tué l'ouvrier libanais.

Apparemment des dissensions ont éclaté entre le secrétaire général de l'ONU et les dirigeants du gouvernement libanais. M. "H" qui était sous l'impression que l'armée libanaise contrôlait les frontières, aurait constaté qu'en fait ce sont les rebelles qui exercent ce contrôle. Les spécialistes militaires estiment qu'il faudrait un contingent d'au moins 5,000 hommes pour assurer le verrouillage de la frontière libano-syrienne qui passe à travers une région très accidentée. L'ONU a envoyé jusqu'à Damas et a été détenu pendant trois heures par les autorités syriennes.

De plus, les membres du Comité ont blâmé le général de Gaulle d'avoir choisi d'amener avec lui M. Guy Mollet lors de sa prochaine visite en Algérie, en juillet. On sait que M. Mollet était venu en Algérie en 1956 à Alger, comme président du Conseil, afin de préparer les voies à la venue du nouveau ministre, le gen. Catroux; les Européens d'Algérie voient dans M. Mollet un représentant du système des partis auquel ils attribuent les maux de la France et de l'Algérie.

Le général Raoul Salan, délégué général du gouvernement; qui assiste rarement aux réunions du comité, était présent hier. On a appris qu'il avait pris la défense des gestes posés par le gouvernement de Gaulle et nie que l'évacuation des troupes françaises faciliterait aux rebelles l'utilisation de la Tunisie comme base d'opération: "des garanties ont été obtenues de Tunis à ce sujet", a-t-il dit. Apparemment, les membres du Comité ont été divisés au sujet de M. Mollet: certains ont fait remarquer que sa présence dans le cabinet assurait l'appui de de Gaulle d'une partie du travail organisé. Finalement, le Comité semble avoir décidé de manifester sa désapprobation de l'arrivée de M. Mollet, mais de ne pas recommander qu'un accueil hostile soit fait à M. Mollet lorsqu'il reviendra en Algérie. Mais il aura fallu tout le doigté du gen. Salan pour arriver à ce résultat. On attend par ailleurs avec impatience le retour de M. Soustelle qui, avant de quitter Paris, a réclamé l'union de tous autour du général de Gaulle.

Le communiqué dit aussi que la nouvelle politique du gouvernement français au sujet de l'Algérie marque même "un recul sur les positions adoptées par les gouvernements antérieurs" et que la seule solution réside dans la reconnaissance de la souveraineté et de l'indépendance algérienne.

Au sujet de l'Assemblée consultative, il est précisé qu'elle se composera de trente membres et qu'elle tiendra sa première session à Tunis dans quelques mois. La conférence a également décidé que le Maroc et la Tunisie poursuivraient en commun une action diplomatique en vue d'arriver à une solution pacifique du problème algérien. Enfin, le communiqué indique que les participants à la conférence ont exprimé leur satisfaction de l'accord franco-tunisien sur le retrait des troupes françaises et dit leur espoir qu'un accord analogue interviendrait bientôt entre Paris et Rabat. On a aussi décidé la création d'un secrétariat permanent des pays du Maghreb, avec siège à Tunis.

Politique de de Gaulle critiquée

Alger. — Le premier ministre Charles de Gaulle a été l'objet de vives critiques lors d'une séance orageuse du Comité algérien de salut public d'Algérie, hier soir. On a notamment déploré l'accord signé par son gouvernement avec la Tunisie et prévoyant l'évacuation des troupes françaises de l'ancien protectorat.

WASHINGTON — Depuis onze mois, quelque 10,000 savants de 80 pays ont scruté la terre dans le cadre de l'année géophysique internationale.

Un certain nombre de leurs découvertes paraissent aujourd'hui dans un rapport publié par la National Science Foundation. Les voici:

Si la teneur en oxygène de l'atmosphère a été autrefois élevée, il est possible que le monde devienne un peu plus chaud.

Les montagnes flottent sur la masse en fusion à l'intérieur de la terre comme des icebergs sur la mer.

L'espace où se meuvent les planètes n'est pas le vide, mais il est constitué de gaz qui forment les confins de l'atmosphère solaire.

Si la quantité de glace du globe terrestre fondait de dix pour cent, d'importantes parties des continents seraient submergées. On estimait jusqu'ici que (suite à la page 5)

RESUMÉ DES DÉCOUVERTES DE L'A. G. I.

WASHINGTON — Depuis onze mois, quelque 10,000 savants de 80 pays ont scruté la terre dans le cadre de l'année géophysique internationale.

Un certain nombre de leurs découvertes paraissent aujourd'hui dans un rapport publié par la National Science Foundation. Les voici:

Si la teneur en oxygène de l'atmosphère a été autrefois élevée, il est possible que le monde devienne un peu plus chaud.

Les montagnes flottent sur la masse en fusion à l'intérieur de la terre comme des icebergs sur la mer.

L'espace où se meuvent les planètes n'est pas le vide, mais il est constitué de gaz qui forment les confins de l'atmosphère solaire.

MAGHREB: EN AMORÇANT LEUR FEDERATION

Tunis et Rabat rejettent la politique d'intégration pour l'Algérie - Coopération affirmée

Alger, le comité central de salut public critique la politique de de Gaulle

TUNIS. — La conférence du Maghreb arabe qui réunit des représentants des gouvernements marocain et tunisien ainsi que les dirigeants du Front algérien de libération nationale s'est prononcée hier contre la formule de "l'intégration" en Algérie ainsi que contre la politique énoncée par le général de Gaulle et visant à faire des dix millions d'Algérie, "des Français à part entière, avec les mêmes droits et les mêmes devoirs".

En rejetant cette politique, la conférence a demandé une fois de plus au gouvernement français de reconnaître l'indépendance de l'Algérie "seul moyen de ramener la paix en Afrique du nord et d'ouvrir la voie à une coopération confiante entre les pays du Maghreb et la France".

D'autre part, on a annoncé la formation d'une "Assemblée consultative" pour l'Afrique du nord à laquelle, apparemment, participeront des représentants du FLN. Cependant, la conférence a décidé de ne pas soutenir la formation d'un "gouvernement algérien en exil", pour l'instant.

Le communiqué dit aussi que la nouvelle politique du gouvernement français au sujet de l'Algérie marque même "un recul sur les positions adoptées par les gouvernements antérieurs" et que la seule solution réside dans la reconnaissance de la souveraineté et de l'indépendance algérienne.

Au sujet de l'Assemblée consultative, il est précisé qu'elle se composera de trente membres et qu'elle tiendra sa première session à Tunis dans quelques mois. La conférence a également décidé que le Maroc et la Tunisie poursuivraient en commun une action diplomatique en vue d'arriver à une solution pacifique du problème algérien. Enfin, le communiqué indique que les participants à la conférence ont exprimé leur satisfaction de l'accord franco-tunisien sur le retrait des troupes françaises et dit leur espoir qu'un accord analogue interviendrait bientôt entre Paris et Rabat. On a aussi décidé la création d'un secrétariat permanent des pays du Maghreb, avec siège à Tunis.

Politique de de Gaulle critiquée

Alger. — Le premier ministre Charles de Gaulle a été l'objet de vives critiques lors d'une séance orageuse du Comité algérien de salut public d'Algérie, hier soir. On a notamment déploré l'accord signé par son gouvernement avec la Tunisie et prévoyant l'évacuation des troupes françaises de l'ancien protectorat.

WASHINGTON — Depuis onze mois, quelque 10,000 savants de 80 pays ont scruté la terre dans le cadre de l'année géophysique internationale.

Un certain nombre de leurs découvertes paraissent aujourd'hui dans un rapport publié par la National Science Foundation. Les voici:

Si la teneur en oxygène de l'atmosphère a été autrefois élevée, il est possible que le monde devienne un peu plus chaud.

Les montagnes flottent sur la masse en fusion à l'intérieur de la terre comme des icebergs sur la mer.

L'espace où se meuvent les planètes n'est pas le vide, mais il est constitué de gaz qui forment les confins de l'atmosphère solaire.

Si la quantité de glace du globe terrestre fondait de dix pour cent, d'importantes parties des continents seraient submergées. On estimait jusqu'ici que (suite à la page 5)

AUX 82,594 CHAMBREURS de Montréal POUR MOINS DE \$10.00 PAR SEMAINE H-GEORGES GRENIER

VOUS OFFRE des logements neufs et privés Plutôt que de vivre en chambre et de partager les commodités du foyer avec une autre famille. Venez occuper un petit logement tout neuf avec cuisine complète et salle de bain privées. Il m'en reste 2 sur 45. Premier arrivé, premier servi! Ce n'est pas un truc. Venez voir sur les lieux. Meubles avec TV: \$83 par mois Non meublé: \$68 par mois Ceci fait moins de \$10 par semaine pour 2 personnes Très recommandable pour 2 époux, 2 frères, 2 sœurs, 2 amies, Placements Métropole Ltée. Prés. H. Georges Grenier Gérant: Jean Levasseur 7795 Querbes, apt. 1, CR. 1-5941

LOURDES La Fête de l'Assomption ROME Le congrès du Tiers-Ordre Dominicain LA NORMANDIE la COTE D'AZUR et l'ITALIE en autocar avec le Pèlerinage Marial Dominicain Départ de Montréal, S.S. HOMERIC, 31 juillet FRANCE - ITALIE - SUISSE 53 jours, dont \$1195.00 aller et retour 37 en Europe en classe touristique Prolongation facultative: Belgique, Hollande et Angleterre

VOYAGES HONE 1460 AVENUE UNION, MONTREAL 2 VI. 5-8221

RABAIS 20%-25% PHOTOGRAPHIE CINE 8 MM. & 16 MM. CAMERAS 35 MM. LEIKA - NIKON - CANON - CONTAX KODAK - 35 MM. REFLEX - ETC. CAMERAS 2 1/4 x 2 1/4 Reflex ROLLEIFLEX - MINOLTA - IKOFLEX - ETC. Projecteurs 8 MM. & 16 MM. TOUTES LES MARQUES REPUTÉES N.B. — Ligne complète - Cameras Polaroid PHOTOS EN UNE MINUTE

PHARMACIE PINSONNAULT VIATEUR CRETE, B.A.L., Ph., prop. 1390 est, rue ONTARIO — LA. 1-5544

Ne répondez pas à côté de la question, M. Duplessis

M. Duplessis a répondu à côté de la question. Sa conférence de presse hebdomadaire, disons plutôt son monologue, cite le nom d'un certain nombre de personnages politiques et autres qui ont acheté des unités de la Corporation de gaz naturel.

L'article 75 de la Loi concernant la Législature se lit comme suit:

"Il est interdit à un conseiller législatif ou à un député d'accepter ou de recevoir directement, ou indirectement, quelques frais, honoraires ou récompenses quelconques au sujet d'un projet de loi, d'une résolution ou d'une matière quelconque soumise ou qui doit être soumise à la considération de l'une ou de l'autre Chambre, ou de l'un de ses comités, soit pour appuyer ou ne pas appuyer, soit pour repousser ou ne pas repousser ce projet de loi, cette résolution ou cette matière quelconque."

L'interdiction sévère qui est décrétée dans l'article ci-dessus devrait s'appliquer avec beaucoup plus de rigueur aux ministres eux-mêmes. Car si un député n'a pas le droit de laisser influencer son vote par une récompense ou un faveur, à plus forte raison un ministre doit-il écarter tout avantage susceptible d'influencer ses décisions. Seul le bien commun doit inspirer ses actes.

Dans le cas des fonctionnaires, il existe une règle qui n'est pas moins sévère. Il

Dans cette sale affaire du gaz naturel, il y a eu deux groupes de personnes: celles qui détenaient le pouvoir et qui prenaient les décisions: ministres, législateurs, hauts fonctionnaires; celles qui, sans être trop informées de ce qui se passait, voyaient l'occasion de faire une spéculation heureuse ou un placement avantageux.

Ce sont les premiers qui doivent rendre compte de leurs agissements à la population québécoise. C'est eux que nous avons le devoir de démasquer. C'est à leur sujet que M. Duplessis doit des explications. Qu'il ne cherche pas à détourner l'attention sur Pierre, Jean, Jacques, qui n'ont jamais eu ni de près ni de loin la moindre responsabilité dans l'affaire.

Dites-nous, M. Duplessis, pourquoi et comment la moitié de vos ministres sont devenus actionnaires de la Corporation de gaz naturel. A répondre à côté de la question, vous ne faites qu'aggraver nos accusations.

Gérard FILION

Blocs-Notes

SURPLUS A L'HOTEL DE VILLE

On annonce que l'exercice 1957-58 se soldera par un surplus de \$3,000,000 pour le trésor montréalais. Cela s'explique par un rendement des impôts plus élevé que les prévisions, notamment pour la taxe de vente. La même tendance devrait augmenter aussi le rendement prévu de cette taxe pour l'année courante.

De là à proclamer que les finances municipales sont bonnes et qu'il y a une marge. Que les dirigeants de l'administration actuelle veulent en tirer crédit, cela n'a rien d'étonnant; ce qui l'est davantage c'est le ton optimiste d'un éditorial du Star, qui fait un parallèle avec les finances fédérales, note qu'au moment où Ottawa s'engage dans un programme de financement déficitaire, "les affaires fiscales à l'hôtel de ville continuent de se bien porter (buoyant)". C'est avoir la mémoire bien courte ou aimer à être berné.

Les taxes d'eau et d'affaires Il y a à peine trois mois, l'administration Savignac-Fournier a fait adopter un budget que les contribuables n'oublieront pas aussi facilement et que les prochains comptes de taxes leur rappelleront de façon bien cuisante.

Pour boucler son premier budget, l'administration a eu recours à une majoration excessive de deux taxes. Selon le projet initial, l'augmentation devait dépasser \$9 millions. Devant les protestations énergiques des groupes d'hommes d'affaires, M. Savignac a proposé un amendement qui réduisait le dégat, mais qui maintenant quand même une augmentation abusive.

Les conseillers de la classe C, qui réprouvaient ces hausses massives, ont dû les accepter à regret comme un moindre mal, car si l'amendement n'avait pas été adopté, le budget allait entrer en vigueur automatiquement, par l'expiration du délai de discussion, et avec les hausses encore plus fortes du projet initial.

C'est ainsi que l'ensemble des résidents de Montréal, qui

tamment pour les dépenses capitales, du surplus élevé de 1956-57. Le surplus de 1957-58, disponible pour le prochain exercice, sera beaucoup plus faible.

Même si le rendement des taxes devait augmenter encore dans une certaine mesure, il est peu probable que l'administration pourra, dans le budget de 1958-60, réparer l'injustice flagrante qu'elle a commise cette année contre les locataires et les hommes d'affaires. Pour conclure que les affaires fiscales de la ville vont bien, il faut être partisan ou très optimiste.

P. S.

Naître, vivre et mourir

Témoignage sur le P. Sanson, suivis de textes écrits par lui.

Le Père Sanson, de l'Oratoire, fut un grand prédicateur. De 1921 à 1923, il prêcha à Rome, Orléans et Montréal. Le Cardinal Dubois lui confia alors la succession du Père Janvier à Notre-Dame de Paris. Il y traita de "l'inquiétude humaine" pendant les Carêmes 1925, 1926 et 1927. Ensuite, il entreprit une campagne pour le Sanatorium du Clergé et lança pour les malades la revue Revivre. Jusqu'à sa mort, en 1955, il parcourut la France, la Belgique, la Suisse, prononçant d'innombrables sermons de missions, conférences, discours.

Ce petit livre commence par une série de témoignages sur le Père Sanson, qui nous apprend ce que fut sa vie et son oeuvre. Daniel-Rops, par exemple, nous montre "combien il est nécessaire de rappeler, ne serait-ce que d'un point de vue strictement historique, ce que cet homme de Dieu a représenté pour nous". La seconde partie rassemble quelques-uns des textes les plus significatifs écrits par l'illustre oratorien.

La Bible vous parle

Ce n'est pas en me disant: "Seigneur, Seigneur," qu'on entrera dans le Royaume des Cieux, mais c'est en faisant la volonté de mon Père qui est dans les cieux. (Mt. 7, 21)

(Texte choisi par la Société catholique de la Bible)

Problèmes de la TV pour les enfants

Il semble évident que le répertoire soit le problème fondamental de tout genre de spectacle; mais la question peut prendre parfois des aspects et des proportions vraiment tragiques.

Nous assistons précisément ces semaines-ci, à l'aggravation de la crise d'une des industries internationales les plus riches: le cinéma. Au-dessus du fisc, de l'inflation des salles, de la surévaluation économique des acteurs, de la concurrence de la TV, le véritable talon d'Achille du cinéma est le répertoire.

Ces propos peuvent être repris à l'égard du théâtre, bien que les conditions qui régissent ce secteur du spectacle soient complètement différentes: par exemple, une compagnie ne se forme pas sans savoir auparavant ce qu'elle mettra à l'affiche. Au contraire, un véhicule comme la TV "doit" toujours avoir ses cartons complets: la succession des spectacles télévisés fait penser à une avalanche, qui continue à rouler vers le fond d'une vallée qui ne sera jamais atteinte. C'est une chose capable d'émerveiller.

La télévision est par excellence le "spectacle de la chronique", pour ainsi dire; elle remplit les fonctions qui lui sont propres avec les programmes d'actualité. Mais elle ne peut renoncer aux "succédanés"; pour le moment tout au moins, on ne saurait concevoir une TV qui ne puise pas son contenu dans les formes habituelles du spectacle: théâtre dramatique, théâtre musical (opéra, opérette, revue et variétés) et enfin le cinéma.

Pour le théâtre dramatique, c'est relativement facile, parce qu'il existe un répertoire de trois mille ans de littérature universelle; il s'agit de choisir. Pourtant, après quatre ans seulement de transmissions régulières, on note certains signes de lassitude, parce que trouver chaque semaine un ou même deux textes valables est une tâche extrêmement ardue.

Lettre au "DEVOIR"

Traitement accordé aux institutrices mariées

Monsieur le Directeur, Je désire protester publiquement contre les conditions d'engagement imposées par la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal aux institutrices mariées.

Nonobstant le fait que ces institutrices ont souvent plusieurs années d'expérience à leur crédit et aussi plusieurs années de service auprès de la CEGM elle-même, elles ne sont engagées qu'à titre de suppléantes.

- Voici quelques-unes des conditions auxquelles on les engage habituellement:
- non-reconnaissance des années de service antérieures;
- diminution de traitement; une institutrice mariée reçoit le même salaire qu'une débutante qui n'a aucune expérience ou qu'une institutrice qui n'a aucun diplôme;
- suppression des congés de maladie non utilisés, accumulés au cours des années de service antérieures;
- imposition des postes les moins intéressants.

Il est vrai que la CEGM possède un vieux règlement en vertu duquel elle ne peut engager d'institutrices mariées. Ce règlement, la CEGM ne l'observe pas lorsqu'elle y trouve son avantage, surtout ces dernières années alors qu'elle a tellement besoin de professeurs. Mais elle profite de l'existence d'un tel règlement pour imposer des conditions arbitraires aux institutrices mariées.

Je reconnais à la CEGM le droit d'engager qui elle veut, mais je considère injuste de profiter de la nécessité de travailler ou de se trouver souvent les institutrices mariées, pour leur imposer des conditions désavantageuses.

Je comprends très bien que la CEGM accepte ou rejette les services d'institutrices mariées. Mais si, par nécessité ou autrement, elle se résigne à engager celles-ci, je ne puis admettre qu'elle refuse de leur payer le salaire auquel leur droit leur années de service, uniquement parce qu'elles sont mariées.

On offrirait parfois aux institutrices mariées de leur accorder un engagement régulier à la condition d'accepter certaines classes particulières, que refusaient habituellement les institutrices célibataires ou qui étaient confiées à des professeurs masculins en raison des difficultés qu'elles présentaient. Au cours d'un engagement régulier à plusieurs institutrices mariées qui avaient accepté une de ces classes sous promesse d'obtenir un tel engagement. La direction s'est justifiée en donnant pour raison que la directrice du personnel féminin, en leur faisant de telles promesses au moment de leur engagement, avait excédé les limites de son autorité. A qui donc une institutrice qui s'engage à la CEGM pourrait-elle se fier?

Je désire souligner que la Commission des Ecoles protestantes de Montréal traite sur un pied d'égalité les institutrices mariées et les institutrices célibataires. Dois-je en conclure que la CEGM accorde une prime au célibat?

Je termine en encourageant les professeurs à unir pour défendre leurs intérêts et à se montrer plus avisés que par le passé.

Des raisons personnelles m'obligent à signer cette lettre d'un pseudonyme.

Epoux d'une ex-institutrice

Sur Françoise Sagan

M. L. Chantigny, "Le Devoir", Montréal. Monsieur, En lisant votre court article sur Françoise Sagan, il y a quelques minutes, ce n'est pas m'empêcher de crier "Aha, brrr". Vous me direz que ce n'est pas une exclamation très très distinguée, mais c'est quand même celle-là qui exprime le mieux mon enthousiasme. (J'ai été élevée dans une famille de garçons, ça explique certaines choses...)

J'ai toujours caressé le rêve d'être journaliste un jour, pour pouvoir faire ressortir la vérité qu'on se plaît à cacher si souvent, ou qu'on ignore bêtement parfois sans se gêner de faire les efforts voulus pour la découvrir.

Merci beaucoup! Vous avez dit exactement ce que pensent une foule de gens foncièrement honnêtes, et ce que j'aurais aimé dire si vous ne l'aviez fait de si belle façon!

Je prétends être moderne et je sais voir en même temps où est le bon sens. Pas de mérite à ça, on me l'a appris jour après jour pour m'en donner l'exemple par la suite. Peut-être Sagan n'a-t-elle pas eu cette chance... Pourtant on dit qu'elle vient d'un milieu bourgeois. N'est-ce pas celui, en France, qui a gardé au moins un soupçon de goût, pour la morale?

Je suis à mon travail... J'ai divagé devant vous quelques minutes parce que je suis vraiment trop contente de votre juste dans votre "réponse à une inconnue". Je retourne à mes contrats... Bien vôtre, Gaby Perrault.



"Hey Pop, combien faut-il voler de millions pour pas être poigné?"

Les troubles au Liban

par Eric ROULEAU (Tous droits réservés pour Le Devoir et Le Monde)

L'envoi d'observateurs de l'O.N.U. au Liban apparaît de plus en plus comme un acte purement symbolique, qui ne pesera pas lourd dans l'évolution future de la crise libanaise.

Il est peu probable en effet que l'équipe de M. Hammarskjöld, qui — aux termes de la résolution du Conseil de sécurité — n'a aucun pouvoir de décision, puisse consolider le régime du président Chamoun, ou même rétablir l'ordre. Son unique mission est de contrôler les frontières nord du pays, à travers lesquelles passeraient les armes syro-égyptiennes destinées aux rebelles, et éventuellement, de signaler les irrégularités.

On se demande en fait si la surveillance des confins septentrionaux du Liban sera possible dans l'état actuel des opérations militaires. La situation a en effet beaucoup évolué depuis le déclenchement de l'insurrection le 9 mai dernier.

Un mouvement de grève avait été provoqué par l'assassinat du journaliste de l'opposition Nessim Metni. La non-arrestation de ses agresseurs, dont le signalement avait été communiqué aux autorités par des témoins, favorisait les leaders de l'opposition, qui ne tardèrent pas à reprendre, en les appuyant par la violence, leurs anciennes revendications: dissolution du Parlement, élection d'une nouvelle Chambre, désignation d'un président de la République autre que M. Chamoun. Ce dernier rejeta en bloc les prétentions de ses adversaires et engagea l'épreuve de force.

Il pouvait compter alors sur la majorité écrasante des chrétiens — particulièrement des coreligionnaires maronites — et d'une partie de la masse musulmane, sur les forces de l'ordre, ainsi que sur une importante section de l'opposition modérée qui condamnait ou craignait le recours à la guerre civile.

Les assises de son régime se sont depuis fortement rétrécies. On peut considérer aujourd'hui que les communautés musulmanes dans leur ensemble lui sont violemment hostiles. A telle enseigne que le moufti n'a pas hésité à "excommunier" le président du conseil, M. Sami Solé, pour avoir accepté de poursuivre sa tâche sous l'égide de M. Chamoun.

Les chrétiens dans l'opposition

Les chrétiens se seraient divisés, et une forte minorité (on cite les chiffres de 30 à 40%) aurait rejoint le camp de l'opposition. Le nombre des personnalités chrétiennes qui ont pris position contre le président Chamoun est, dans tous les cas, impressionnant. On note parmi eux deux anciens présidents de la République: M. Bichara El Khoury, destitué à l'issue du soulèvement de 1952, qui avait été organisé précédemment par M. Chamoun et ses amis, et M. Alfred Naccache; quatre anciens ministres des affaires étrangères: MM. Hamid Franjié (actuellement en convalescence dans la banlieue parisienne), Charles Hélu, Joseph Salem et Henri Pharaon; M. Raymond Eddé, fils de l'ancien président de la République du même nom et chef du parti du bloc national; M. Emile Boustany, ancien ministre, et enfin Mgr Méouchy, patriarche des maronites du Liban.

Ce dernier n'a jamais caché son hostilité à la politique du président Chamoun, particulièrement dans le domaine des affaires étrangères. A plus d'une reprise il a condamné l'adhésion de Beyrouth à la doctrine Eisenhower, qu'il estime contraire à la neutralité traditionnelle du Liban et où il voit un obstacle à l'extension de la coopération avec les autres pays arabes. Il est aujourd'hui partisan de la décision du président Chamoun et de son départ en exil.

Le problème qui se pose actuellement est donc celui de sa succession. Les partisans du gouvernement ont proposé MM. Selim Lahoud ou Raymond Eddé, tandis que de l'opposition, c'est pour l'instant son nom qui est avancé comme successeur possible du président Chamoun ou, du moins, comme chef d'un gouvernement provisoire qui aurait pour tâche d'organiser de nouvelles élections.

Quoi qu'il en soit, il semble acquis que le président Chamoun ne sollicitera pas le renouvellement de son mandat. D'ailleurs il ne pourrait le faire qu'en modifiant la Constitution, ce qui dans l'atmosphère présente, aurait l'allure d'une provocation.

Le problème qui se pose actuellement est donc celui de sa succession. Les partisans du gouvernement ont proposé MM. Selim Lahoud ou Raymond Eddé, tandis que de l'opposition, c'est pour l'instant son nom qui est avancé comme successeur possible du président Chamoun ou, du moins, comme chef d'un gouvernement provisoire qui aurait pour tâche d'organiser de nouvelles élections.

Les insurgés

Cette alliance de fait entre les dirigeants chrétiens et musulmans contre le président de la République et son gouvernement a facilité la tâche des insurgés, qui, avec l'aide des populations locales (la complicité est assurée soit par les sympathies politiques, soit par les liens de clans demeurent très vivaces, surtout dans les montagnes), contrôlent aujourd'hui une grande partie du territoire. Les chefs de l'opposition sont devenus, en quelque sorte, des chefs de ma-

jeu, mais on n'écrit pas dans les milieux libanais un accord sur le nom du général Chehab, qui aurait comme effet de mettre fin à une guerre fratricide aux conséquences imprévisibles.

Le problème qui se pose actuellement est donc celui de sa succession. Les partisans du gouvernement ont proposé MM. Selim Lahoud ou Raymond Eddé, tandis que de l'opposition, c'est pour l'instant son nom qui est avancé comme successeur possible du président Chamoun ou, du moins, comme chef d'un gouvernement provisoire qui aurait pour tâche d'organiser de nouvelles élections.

Quoi qu'il en soit, il semble acquis que le président Chamoun ne sollicitera pas le renouvellement de son mandat. D'ailleurs il ne pourrait le faire qu'en modifiant la Constitution, ce qui dans l'atmosphère présente, aurait l'allure d'une provocation.

Le problème qui se pose actuellement est donc celui de sa succession. Les partisans du gouvernement ont proposé MM. Selim Lahoud ou Raymond Eddé, tandis que de l'opposition, c'est pour l'instant son nom qui est avancé comme successeur possible du président Chamoun ou, du moins, comme chef d'un gouvernement provisoire qui aurait pour tâche d'organiser de nouvelles élections.

Quoi qu'il en soit, il semble acquis que le président Chamoun ne sollicitera pas le renouvellement de son mandat. D'ailleurs il ne pourrait le faire qu'en modifiant la Constitution, ce qui dans l'atmosphère présente, aurait l'allure d'une provocation.

Le problème qui se pose actuellement est donc celui de sa succession. Les partisans du gouvernement ont proposé MM. Selim Lahoud ou Raymond Eddé, tandis que de l'opposition, c'est pour l'instant son nom qui est avancé comme successeur possible du président Chamoun ou, du moins, comme chef d'un gouvernement provisoire qui aurait pour tâche d'organiser de nouvelles élections.

Aux... QUATRE COINS du monde...

(suite de la page 3)

les représentants des Etats-Unis, du Royaume-Uni et de la France. On sait que cette conférence a pour but l'étude des moyens d'assurer le contrôle international d'un éventuel accord pour l'interdiction des expériences nucléaires.

E.-U. : la Chambre des représentants approuve le partage des "secrets atomiques" d'intérêt militaire

WASHINGTON — Par un vote de 345 à 12, la Chambre des représentants a approuvé jeudi soir un projet de loi autorisant le gouvernement américain à partager avec les pays alliés des renseignements secrets sur les armes nucléaires.

E.-U. : le gouvernement somme Moscou de faire libérer immédiatement les militaires américains détenus en Allemagne de l'Est

WASHINGTON — Le gouvernement américain a sommé hier l'URSS de prendre immédiatement des mesures en vue de faire libérer les neuf soldats américains qui sont détenus en Allemagne orientale depuis le 7 juin.

France : l'emprunt national continue de remporter un vif succès

PARIS — Les grandes banques françaises ont annoncé hier que l'or afflue à Paris de toutes les régions du pays.

Gde-Bretagne : fin de la grève des chauffeurs d'autobus qui durait depuis sept semaines

LONDRES — Les 8.400 autobus de la capitale anglaise la plupart d'entre eux "à impériale" recommencent à sillonner les rues aujourd'hui après une interruption de service de sept semaines causée par une grève des chauffeurs d'autobus.

E.-U. : note au Kremlin en vue d'accélérer les préparatifs de la conférence de Genève

WASHINGTON — Les Etats-Unis ont fait parvenir une note à Moscou dans le but de hâter les derniers préparatifs en vue des entretiens préliminaires de Genève.

Un indispensable instrument de connaissance et de combat... VOUS AUREZ PROFIT A LIRE : LE DEVOIR

ABONNEZ-VOUS SANS TARDER... Tarif des abonnements: CANADA 12 mois \$16.00, 6 mois 8.00; MONTREAL 12 mois 20.00, 6 mois 10.00

M. Duplessis ne répond à...

(suite de la première page)

"J'ai connu une époque, sous les régimes libéraux, auxquels le récent député fédéral de Montmagny-L'Islet veut s'identifier, où les élections provinciales ont été tenues dans un délai de trois semaines.

"Le Devoir" multiplie les insinuations perfides et les faussetés les plus odieuses. Il prend plaisir à dénigrer les noms de personnes qui ont été membres de la Corporation du gaz naturel.

"Or, la vérité irréfutable, pour employer un terme d'usage, "LE DEVOIR" s'est servi pour camoufler ses saletés, c'est que, d'après "LE DEVOIR" lui-même, malgré ses insinuations, ses innuendos et sa perfidie tendant à créer un effet contraire, les intérêts qui auraient été acquis par ces membres de l'Union nationale ne représentent qu'une infime fraction des 800.000 parts mises sur le marché dans le cours ordinaire des affaires.

"Le Devoir" multiplie les insinuations perfides et les faussetés les plus odieuses. Il prend plaisir à dénigrer les noms de personnes qui ont été membres de la Corporation du gaz naturel.

"Or, la vérité irréfutable, pour employer un terme d'usage, "LE DEVOIR" s'est servi pour camoufler ses saletés, c'est que, d'après "LE DEVOIR" lui-même, malgré ses insinuations, ses innuendos et sa perfidie tendant à créer un effet contraire, les intérêts qui auraient été acquis par ces membres de l'Union nationale ne représentent qu'une infime fraction des 800.000 parts mises sur le marché dans le cours ordinaire des affaires.

"Le Devoir" multiplie les insinuations perfides et les faussetés les plus odieuses. Il prend plaisir à dénigrer les noms de personnes qui ont été membres de la Corporation du gaz naturel.

"Or, la vérité irréfutable, pour employer un terme d'usage, "LE DEVOIR" s'est servi pour camoufler ses saletés, c'est que, d'après "LE DEVOIR" lui-même, malgré ses insinuations, ses innuendos et sa perfidie tendant à créer un effet contraire, les intérêts qui auraient été acquis par ces membres de l'Union nationale ne représentent qu'une infime fraction des 800.000 parts mises sur le marché dans le cours ordinaire des affaires.

"Le Devoir" multiplie les insinuations perfides et les faussetés les plus odieuses. Il prend plaisir à dénigrer les noms de personnes qui ont été membres de la Corporation du gaz naturel.

"Or, la vérité irréfutable, pour employer un terme d'usage, "LE DEVOIR" s'est servi pour camoufler ses saletés, c'est que, d'après "LE DEVOIR" lui-même, malgré ses insinuations, ses innuendos et sa perfidie tendant à créer un effet contraire, les intérêts qui auraient été acquis par ces membres de l'Union nationale ne représentent qu'une infime fraction des 800.000 parts mises sur le marché dans le cours ordinaire des affaires.

"Le Devoir" multiplie les insinuations perfides et les faussetés les plus odieuses. Il prend plaisir à dénigrer les noms de personnes qui ont été membres de la Corporation du gaz naturel.

"Or, la vérité irréfutable, pour employer un terme d'usage, "LE DEVOIR" s'est servi pour camoufler ses saletés, c'est que, d'après "LE DEVOIR" lui-même, malgré ses insinuations, ses innuendos et sa perfidie tendant à créer un effet contraire, les intérêts qui auraient été acquis par ces membres de l'Union nationale ne représentent qu'une infime fraction des 800.000 parts mises sur le marché dans le cours ordinaire des affaires.

"Le Devoir" multiplie les insinuations perfides et les faussetés les plus odieuses. Il prend plaisir à dénigrer les noms de personnes qui ont été membres de la Corporation du gaz naturel.

"Or, la vérité irréfutable, pour employer un terme d'usage, "LE DEVOIR" s'est servi pour camoufler ses saletés, c'est que, d'après "LE DEVOIR" lui-même, malgré ses insinuations, ses innuendos et sa perfidie tendant à créer un effet contraire, les intérêts qui auraient été acquis par ces membres de l'Union nationale ne représentent qu'une infime fraction des 800.000 parts mises sur le marché dans le cours ordinaire des affaires.

"Le Devoir" multiplie les insinuations perfides et les faussetés les plus odieuses. Il prend plaisir à dénigrer les noms de personnes qui ont été membres de la Corporation du gaz naturel.

"Or, la vérité irréfutable, pour employer un terme d'usage, "LE DEVOIR" s'est servi pour camoufler ses saletés, c'est que, d'après "LE DEVOIR" lui-même, malgré ses insinuations, ses innuendos et sa perfidie tendant à créer un effet contraire, les intérêts qui auraient été acquis par ces membres de l'Union nationale ne représentent qu'une infime fraction des 800.000 parts mises sur le marché dans le cours ordinaire des affaires.

"Le Devoir" multiplie les insinuations perfides et les faussetés les plus odieuses. Il prend plaisir à dénigrer les noms de personnes qui ont été membres de la Corporation du gaz naturel.

"Or, la vérité irréfutable, pour employer un terme d'usage, "LE DEVOIR" s'est servi pour camoufler ses saletés, c'est que, d'après "LE DEVOIR" lui-même, malgré ses insinuations, ses innuendos et sa perfidie tendant à créer un effet contraire, les intérêts qui auraient été acquis par ces membres de l'Union nationale ne représentent qu'une infime fraction des 800.000 parts mises sur le marché dans le cours ordinaire des affaires.

"Le Devoir" multiplie les insinuations perfides et les faussetés les plus odieuses. Il prend plaisir à dénigrer les noms de personnes qui ont été membres de la Corporation du gaz naturel.

"Or, la vérité irréfutable, pour employer un terme d'usage, "LE DEVOIR" s'est servi pour camoufler ses saletés, c'est que, d'après "LE DEVOIR" lui-même, malgré ses insinuations, ses innuendos et sa perfidie tendant à créer un effet contraire, les intérêts qui auraient été acquis par ces membres de l'Union nationale ne représentent qu'une infime fraction des 800.000 parts mises sur le marché dans le cours ordinaire des affaires.

"Le Devoir" multiplie les insinuations perfides et les faussetés les plus odieuses. Il prend plaisir à dénigrer les noms de personnes qui ont été membres de la Corporation du gaz naturel.

"Or, la vérité irréfutable, pour employer un terme d'usage, "LE DEVOIR" s'est servi pour camoufler ses saletés, c'est que, d'après "LE DEVOIR" lui-même, malgré ses insinuations, ses innuendos et sa perfidie tendant à créer un effet contraire, les intérêts qui auraient été acquis par ces membres de l'Union nationale ne représentent qu'une infime fraction des 800.000 parts mises sur le marché dans le cours ordinaire des affaires.

"Le Devoir" multiplie les insinuations perfides et les faussetés les plus odieuses. Il prend plaisir à dénigrer les noms de personnes qui ont été membres de la Corporation du gaz naturel.

"Or, la vérité irréfutable, pour employer un terme d'usage, "LE DEVOIR" s'est servi pour camoufler ses saletés, c'est que, d'après "LE DEVOIR" lui-même, malgré ses insinuations, ses innuendos et sa perfidie tendant à créer un effet contraire, les intérêts qui auraient été acquis par ces membres de l'Union nationale ne représentent qu'une infime fraction des 800.000 parts mises sur le marché dans le cours ordinaire des affaires.

"Le Devoir" multiplie les insinuations perfides et les faussetés les plus odieuses. Il prend plaisir à dénigrer les noms de personnes qui ont été membres de la Corporation du gaz naturel.

"Or, la vérité irréfutable, pour employer un terme d'usage, "LE DEVOIR" s'est servi pour camoufler ses saletés, c'est que, d'après "LE DEVOIR" lui-même, malgré ses insinuations, ses innuendos et sa perfidie tendant à créer un effet contraire, les intérêts qui auraient été acquis par ces membres de l'Union nationale ne représentent qu'une infime fraction des 800.000 parts mises sur le marché dans le cours ordinaire des affaires.

"Le Devoir" multiplie les insinuations perfides et les faussetés les plus odieuses. Il prend plaisir à dénigrer les noms de personnes qui ont été membres de la Corporation du gaz naturel.

On demande...

(suite de la première page)

"J'ai connu une époque, sous les régimes libéraux, auxquels le récent député fédéral de Montmagny-L'Islet veut s'identifier, où les élections provinciales ont été tenues dans un délai de trois semaines.

"Le Devoir" multiplie les insinuations perfides et les faussetés les plus odieuses. Il prend plaisir à dénigrer les noms de personnes qui ont été membres de la Corporation du gaz naturel.

"Or, la vérité irréfutable, pour employer un terme d'usage, "LE DEVOIR" s'est servi pour camoufler ses saletés, c'est que, d'après "LE DEVOIR" lui-même, malgré ses insinuations, ses innuendos et sa perfidie tendant à créer un effet contraire, les intérêts qui auraient été acquis par ces membres de l'Union nationale ne représentent qu'une infime fraction des 800.000 parts mises sur le marché dans le cours ordinaire des affaires.

"Le Devoir" multiplie les insinuations perfides et les faussetés les plus odieuses. Il prend plaisir à dénigrer les noms de personnes qui ont été membres de la Corporation du gaz naturel.

"Or, la vérité irréfutable, pour employer un terme d'usage, "LE DEVOIR" s'est servi pour camoufler ses saletés, c'est que, d'après "LE DEVOIR" lui-même, malgré ses insinuations, ses innuendos et sa perfidie tendant à créer un effet contraire, les intérêts qui auraient été acquis par ces membres de l'Union nationale ne représentent qu'une infime fraction des 800.000 parts mises sur le marché dans le cours ordinaire des affaires.

"Le Devoir" multiplie les insinuations perfides et les faussetés les plus odieuses. Il prend plaisir à dénigrer les noms de personnes qui ont été membres de la Corporation du gaz naturel.

"Or, la vérité irréfutable, pour employer un terme d'usage, "LE DEVOIR" s'est servi pour camoufler ses saletés, c'est que, d'après "LE DEVOIR" lui-même, malgré ses insinuations, ses innuendos et sa perfidie tendant à créer un effet contraire, les intérêts qui auraient été acquis par ces membres de l'Union nationale ne représentent qu'une infime fraction des 800.000 parts mises sur le marché dans le cours ordinaire des affaires.

"Le Devoir" multiplie les insinuations perfides et les faussetés les plus odieuses. Il prend plaisir à dénigrer les noms de personnes qui ont été membres de la Corporation du gaz naturel.

"Or, la vérité irréfutable, pour employer un terme d'usage, "LE DEVOIR" s'est servi pour camoufler ses saletés, c'est que, d'après "LE DEVOIR" lui-même, malgré ses insinuations, ses innuendos et sa perfidie tendant à créer un effet contraire, les intérêts qui auraient été acquis par ces membres de l'Union nationale ne représentent qu'une infime fraction des 800.000 parts mises sur le marché dans le cours ordinaire des affaires.

"Le Devoir" multiplie les insinuations perfides et les faussetés les plus odieuses. Il prend plaisir à dénigrer les noms de personnes qui ont été membres de la Corporation du gaz naturel.

"Or, la vérité irréfutable, pour employer un terme d'usage, "LE DEVOIR" s'est servi pour camoufler ses saletés, c'est que, d'après "LE DEVOIR" lui-même, malgré ses insinuations, ses innuendos et sa perfidie tendant à créer un effet contraire, les intérêts qui auraient été acquis par ces membres de l'Union nationale ne représentent qu'une infime fraction des 800.000 parts mises sur le marché dans le cours ordinaire des affaires.

"Le Devoir" multiplie les insinuations perfides et les faussetés les plus odieuses. Il prend plaisir à dénigrer les noms de personnes qui ont été membres de la Corporation du gaz naturel.

"Or, la vérité irréfutable, pour employer un terme d'usage, "LE DEVOIR" s'est servi pour camoufler ses saletés, c'est que, d'après "LE DEVOIR" lui-même, malgré ses insinuations, ses innuendos et sa perfidie tendant à créer un effet contraire, les intérêts qui auraient été acquis par ces membres de l'Union nationale ne représentent qu'une infime fraction des 800.000 parts mises sur le marché dans le cours ordinaire des affaires.

"Le Devoir" multiplie les insinuations perfides et les faussetés les plus odieuses. Il prend plaisir à dénigrer les noms de personnes qui ont été membres de la Corporation du gaz naturel.

"Or, la vérité irréfutable, pour employer un terme d'usage, "LE DEVOIR" s'est servi pour camoufler ses saletés, c'est que, d'après "LE DEVOIR" lui-même, malgré ses insinuations, ses innuendos et sa perfidie tendant à créer un effet contraire, les intérêts qui auraient été acquis par ces membres de l'Union nationale ne représentent qu'une infime fraction des 800.000 parts mises sur le marché dans le cours ordinaire des affaires.

"Le Devoir" multiplie les insinuations perfides et les faussetés les plus odieuses. Il prend plaisir à dénigrer les noms de personnes qui ont été membres de la Corporation du gaz naturel.

"Or, la vérité irréfutable, pour employer un terme d'usage, "LE DEVOIR" s'est servi pour camoufler ses saletés, c'est que, d'après "LE DEVOIR" lui-même, malgré ses insinuations, ses innuendos et sa perfidie tendant à créer un effet contraire, les intérêts qui auraient été acquis par ces membres de l'Union nationale ne représentent qu'une infime fraction des 800.000 parts mises sur le marché dans le cours ordinaire des affaires.

"Le Devoir" multiplie les insinuations perfides et les faussetés les plus odieuses. Il prend plaisir à dénigrer les noms de personnes qui ont été membres de la Corporation du gaz naturel.

"Or, la vérité irréfutable, pour employer un terme d'usage, "LE DEVOIR" s'est servi pour camoufler ses saletés, c'est que, d'après "LE DEVOIR" lui-même, malgré ses insinuations, ses innuendos et sa perfidie tendant à créer un effet contraire, les intérêts qui auraient été acquis par ces membres de l'Union nationale ne représentent qu'une infime fraction des 800.000 parts mises sur le marché dans le cours ordinaire des affaires.

"Le Devoir" multiplie les insinuations perfides et les faussetés les plus odieuses. Il prend plaisir à dénigrer les noms de personnes qui ont été membres de la Corporation du gaz naturel.

"Or, la vérité irréfutable, pour employer un terme d'usage, "LE DEVOIR" s'est servi pour camoufler ses saletés, c'est que, d'après "LE DEVOIR" lui-même, malgré ses insinuations, ses innuendos et sa perfidie tendant à créer un effet contraire, les intérêts qui auraient été acquis par ces membres de l'Union nationale ne représentent qu'une infime fraction des 800.000 parts mises sur le marché dans le cours ordinaire des affaires.

"Le Devoir" multiplie les insinuations perfides et les faussetés les plus odieuses. Il prend plaisir à dénigrer les noms de personnes qui ont été membres de la Corporation du gaz naturel.

"Or, la vérité irréfutable, pour employer un terme d'usage, "LE DEVOIR" s'est servi pour camoufler ses saletés, c'est que, d'après "LE DEVOIR" lui-même, malgré ses insinuations, ses innuendos et sa perfidie tendant à créer un effet contraire, les intérêts qui auraient été acquis par ces membres de l'Union nationale ne représentent qu'une infime fraction des 800.000 parts mises sur le marché dans le cours ordinaire des affaires.

"Le Devoir" multiplie les insinuations perfides et les faussetés les plus odieuses. Il prend plaisir à dénigrer les noms de personnes qui ont été membres de la Corporation du gaz naturel.

"Or, la vérité irréfutable, pour employer un terme d'usage, "LE DEVOIR" s'est servi pour camoufler ses saletés, c'est que, d'après "LE DEVOIR" lui-même, malgré ses insinuations, ses innuendos et sa perfidie tendant à créer un effet contraire, les intérêts qui auraient été acquis par ces membres de l'Union nationale ne représentent qu'une infime fraction des 800.000 parts mises sur le marché dans le cours ordinaire des affaires.

"Le Devoir" multiplie les insinuations perfides et les faussetés les plus odieuses. Il prend plaisir à dénigrer les noms de personnes qui ont été membres de la Corporation du gaz naturel.

"Or, la vérité irréfutable, pour employer un terme d'usage, "LE DEVOIR" s'est servi pour camoufler ses saletés, c'est que, d'après "LE DEVOIR" lui-même, malgré ses insinuations, ses innuendos et sa perfidie tendant à créer un effet contraire, les intérêts qui auraient été acquis par ces membres de l'Union nationale ne représentent qu'une infime fraction des 800.000 parts mises sur le marché dans le cours ordinaire des affaires.

"Le Devoir" multiplie les insinuations perfides et les faussetés les plus odieuses. Il prend plaisir à dénigrer les noms de personnes qui ont été membres de la Corporation du gaz naturel.

"Or, la vérité irréfutable, pour employer un terme d'usage, "LE DEVOIR" s'est servi pour camoufler ses saletés, c'est que, d'après "LE DEVOIR" lui-même, malgré ses insinuations, ses innuendos et sa perfidie tendant à créer un effet contraire, les intérêts qui auraient été acquis par ces membres de l'Union nationale ne représentent qu'une infime fraction des 800.000 parts mises sur le marché dans le cours ordinaire des affaires.

Le Conseil des Arts: \$382,005 en subventions

(suite de la première page)

Depuis sa formation, en février 1957, le Conseil des arts de la région métropolitaine de Montréal a versé \$382,005.90 en subventions à divers groupes artistiques de la métropole.

Maintenant que les premiers travaux de débatement sont complis, le Conseil peut s'adonner à cette tâche importante: il lui faut aussi veiller à l'épanouissement de certaines initiatives qui, modestes encore, portent en elles la promesse de belles réalisations artistiques.

"Les arts, dit M. Lortie, ont une valeur économique se traduisant par des échanges commerciaux non négligeables."

"Parmi tous ces organismes voués à la dissémination et à l'appréciation de l'art, continue M. Lortie, tous n'ont pas les mêmes besoins ni la même exigence. La tâche la plus délicate qui incombe aux membres du Conseil est de déterminer, parmi toutes celles qui sollicitent son appui, quelles sont celles qu'il est opportun d'aider et de fixer les montants que le Conseil leur accordera. Les critères sont d'ordre artistique et administratif."

"A ce dernier point de vue, il est important de noter que l'aide du Conseil a permis de rétablir certaines situations qui menaçaient de devenir précaires. Cette aide ne s'est pas traduite que par des subventions mais aussi par des conseils judicieux qu'on a pu donner en temps et lieu à ceux qui venaient consulter le secrétaire ou le comité exécutif du Conseil des arts."

"C'est de cette façon que nous commençons à remplir un des devoirs importants de notre charge qui est de coordonner la vie des arts", dit M. Lortie.

Progrès des organisations artistiques. Le président ajoute ensuite que l'un des buts que le Conseil poursuit activement est de favoriser le progrès des organisations artistiques montrealaises. Certaines d'entre elles ont déjà acquis un certain succès.

On apprend également d'autres renseignements dans ce rapport. C'est ainsi qu'il semble bien que l'Antarctique ne soit pas un continent couvert de neige et de glace, mais une région de lacs glacés et de forêts. On a découvert sous la masse de glace un petit lac où se trouvaient des éléments vivants.

Une nouvelle chaîne de montagnes, de 1.000 milles de long et de 200 milles de large, a été découverte dans le fond du sud-est du Pacifique.

Il existe un courant de surface allant de Panama vers l'Asie. Sous ce courant, il en existe un autre qui va dans la direction opposée. Les savants cherchent à en déterminer le pourquoi.

Le point le plus froid de la terre est situé à environ 500 milles du pôle sud, en direction de l'Australie. Les savants russes ont enregistré à cet endroit une température de 109 degrés Fahrenheit sous zéro.

"Hommage à nos anciens", tel est le thème des fêtes qui marqueront le 75e anniversaire de la paroisse d'Huberdeau (Argenteuil) le dimanche 6 juillet prochain. Sous la présidence de S. E. Mgr Emilien Frenette, évêque de St-Jérôme, les fêtes seront rehaussées de la présence d'invités d'honneur: l'hon. W. M. Cottingham, ministre des mines et député d'Argenteuil à Québec; M. J.-O. Lavigne, député d'Argenteuil à Ottawa; les autorités civiles et religieuses des paroisses environnantes; les Pères Montfortains, fils de la vaillante communauté qui veilla sur les débuts de la paroisse; les anciens curés et vicaires; les enfants de la paroisse devenus prêtres, religieux ou religieuses; les représentants des anciennes familles de la paroisse, des parents et des amis.

Le point le plus froid de la terre est situé à environ 500 milles du pôle sud, en direction de l'Australie. Les savants russes ont enregistré à cet endroit une température de 109 degrés Fahrenheit sous zéro.

"Hommage à nos anciens", tel est le thème des fêtes qui marqueront le 75e anniversaire de la paroisse d'Huberdeau (Argenteuil) le dimanche 6 juillet prochain. Sous la présidence de S. E. Mgr Emilien Frenette, évêque de St-Jérôme, les fêtes seront rehaussées de la présence d'invités d'honneur: l'hon. W. M. Cottingham, ministre des mines et député d'Argenteuil à Québec; M. J.-O. Lavigne, député d'Argenteuil à Ottawa; les autorités civiles et religieuses des paroisses environnantes; les Pères Montfortains, fils de la vaillante communauté qui veilla sur les débuts de la paroisse; les anciens curés et vicaires; les enfants de la paroisse devenus prêtres, religieux ou religieuses; les représentants des anciennes familles de la paroisse, des parents et des amis.

Le point le plus froid de la terre est situé à environ 500 milles du pôle sud, en direction de l'Australie. Les savants russes ont enregistré à cet endroit une température de 109 degrés Fahrenheit sous zéro.

"Hommage à nos anciens", tel est le thème des fêtes qui marqueront le 75e anniversaire de la paroisse d'Huberdeau (Argenteuil) le dimanche 6 juillet prochain. Sous la présidence de S. E. Mgr Emilien Frenette, évêque de St-Jérôme, les fêtes seront rehaussées de la présence d'invités d'honneur: l'hon. W. M. Cottingham, ministre des mines et député d'Argenteuil à Québec; M. J.-O. Lavigne, député d'Argenteuil à Ottawa; les autorités civiles et religieuses des paroisses environnantes; les Pères Montfortains, fils de la vaillante communauté qui veilla sur les débuts de la paroisse; les anciens curés et vicaires; les enfants de la paroisse devenus prêtres, religieux ou religieuses; les représentants des anciennes familles de la paroisse, des parents et des amis.

Le point le plus froid de la terre est situé à environ 500 milles du pôle sud, en direction de l'Australie. Les savants russes ont enregistré à cet endroit une température de 109 degrés Fahrenheit sous zéro.

"Hommage à nos anciens", tel est le thème des fêtes qui marqueront le 75e anniversaire de la paroisse d'Huberdeau (Argenteuil) le dimanche 6 juillet prochain. Sous la présidence de S. E. Mgr Emilien Frenette, évêque de St-Jérôme, les fêtes seront rehaussées de la présence d'invités d'honneur: l'hon. W. M. Cottingham, ministre des mines et député d'Argenteuil à Québec; M. J.-O. Lavigne, député d'Argenteuil à Ottawa; les autorités civiles et religieuses des paroisses environnantes; les Pères Montfortains, fils de la vaillante communauté qui veilla sur les débuts de la paroisse; les anciens curés et vicaires; les enfants de la paroisse devenus prêtres, religieux ou religieuses; les représentants des anciennes familles de la paroisse, des parents et des amis.

Le point le plus froid de la terre est situé à environ 500 milles du pôle sud, en direction de l'Australie. Les savants russes ont enregistré à cet endroit une température de 109 degrés Fahrenheit sous zéro.

"Hommage à nos anciens", tel est le thème des fêtes qui marqueront le 75e anniversaire de la paroisse d'Huberdeau (Argenteuil) le dimanche 6 juillet prochain. Sous la présidence de S. E. Mgr Emilien Frenette, évêque de St-Jérôme, les fêtes seront rehaussées de la présence d'invités d'honneur: l'hon. W. M. Cottingham, ministre des mines et député d'Argenteuil à Québec; M. J.-O. Lavigne, député d'Argenteuil à Ottawa; les autorités civiles et religieuses des paroisses environnantes; les Pères Montfortains, fils de la vaillante communauté qui veilla sur les débuts de la paroisse; les anciens curés et vicaires; les enfants de la paroisse devenus prêtres, religieux ou religieuses; les représentants des anciennes familles de la paroisse, des parents et des amis.

Le point le plus froid de la terre est situé à environ 500 milles du pôle sud, en direction de l'Australie. Les savants russes ont enregistré à cet endroit une température de 109 degrés Fahrenheit sous zéro.

"Hommage à nos anciens", tel est le thème des fêtes qui marqueront le 75e anniversaire de la paroisse d'Huberdeau (Argenteuil) le dimanche 6 juillet prochain. Sous la présidence de S. E. Mgr Emilien Frenette, évêque de St-Jérôme, les fêtes seront rehaussées de la présence d'invités d'honneur: l'hon. W. M. Cottingham, ministre des mines et député d'Argenteuil à Québec; M. J.-O. Lavigne, député d'Argenteuil à Ottawa; les autorités civiles et religieuses des paroisses environnantes; les Pères Montfortains, fils de la vaillante communauté qui veilla sur les débuts de la paroisse; les anciens curés et vicaires; les enfants de la paroisse devenus prêtres, religieux ou religieuses; les représentants des anciennes familles de la paroisse, des parents et des amis.

Le point le plus froid de la terre est situé à environ 500 milles du pôle sud, en direction de l'Australie. Les savants russes ont enregistré à cet endroit une température de 109 degrés Fahrenheit sous zéro.

Le rôle de la...

(suite de la première page)

se d'un actif de \$23,000,000 ou les intérêts Nesbitt, Thomson sont venus la cueillir.

La maison Nesbitt, Thomson continue à s'intéresser plus que jamais au gaz naturel. On annonce ces jours derniers qu'elle dirigera en association avec la maison Tanner Bros Limited de Calgary une émission de \$30,000,000 de l'Alberta Gas Trunk Line Company Limited. Cette compagnie doit construire et entretenir les gazoducs qui doivent recueillir le gaz dans les régions pétrolifères de l'Alberta et l'acheminer vers le grand gazoduc ouest-est actuellement en construction. Il est question qu'elle alimente également un autre gazoduc projeté de l'Alberta à la Californie qui serait l'oeuvre d'une nouvelle entreprise appelée Alberta and Southern Gas Company Limited.

Spécialisée dans les utilités publiques, la maison Nesbitt, Thomson est entraînée à traiter avec les politiciens. Il semble qu'elle ait facilement trouvé les arguments qu'il fallait pour convaincre ceux de l'Union nationale. Elle a également su se ménager de nombreux concours dans le milieu anglo-québécois. Les scandales de la Corporation de gaz naturel du Québec n'est pas une affaire purement canadienne-française. Il se situe dans la ligne des immenses intérêts nord-américains qui sont en train de constituer un gigantesque monopole du gaz naturel sur tout le continent nord-américain.

Le directeur des finances souligne les données financières suivantes:

Table with 2 columns: Taux nominal moyen d'intérêt, Exercice 1956-57, Exercice 1957-58. Values range from 3.50 p.c. to 10.85 p.c.

Dettes obligataires nettes par rapport à l'évaluation des immeubles taxables

Table with 2 columns: Taux nominal moyen d'intérêt, Exercice 1956-57, Exercice 1957-58. Values range from 9.70 p.c. to 13.49 p.c.

Proportion du service de dette par rapport aux dépenses

Exercice 1956-57 — 14.95 p.c. Exercice 1957-58 — 13.49 p.c.

"Le scandale..." (suite de la première page)

tion du gaz naturel à une entreprise privée; 3) la tenue d'une enquête royale sur le scandale de la Corporation du gaz naturel; 4) la démission de tous les ministres impliqués dans cette affaire et le renvoi des fonctionnaires compromis; 5) que toutes les associations de caractère public exercent des pressions sur les autorités."

PROFITEZ DE LA VIE! Réalisez vos désirs! Ne vous laissez pas sombrer dans la médiocrité d'une vie banale et épuisée quand vous avez tous les atouts en main pour réussir.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES. ASSURANCES. Brevet d'invention Marion & Marion. DACTYLOGRAPHES. "Tout pour le bureau". Canada Dactylographe Inc.

MANUEL DE L'INVENTEUR. BREVETS D'INVENTION. ASSURANCES. Compagnie d'Assurance sur la Vie. MONTREAL.

Compagnie d'Assurance sur la Vie. MONTREAL.

BOURSE DE TORONTO

Cours fournis par A. M. Kidder & Co., 276 ouest, Saint-Jacques

Table of stock market data for Toronto, including columns for Stock, Vente, Hautes Bas Fermes, and various stock symbols like Alcan, Agincourt, and Agri-Roya.

Les mots croisés du "Devoir"

Crossword puzzle grid with clues in French. Includes horizontal and vertical clues and solutions at the bottom.

"A BLUE BONNETS" Meadow Bower, conduit par B. Côté, en fête d'un peloton de favoris

Meadow Bower, un cheval de cinq ans appartenant à l'Ecurie Montréal, domine la liste de six inscrits de la classe A qui se disputent une bourse de \$4,000 dans la neuvième et principale course d'un excellent programme de dix courses dimanche après-midi à Blue Bonnets.

Les inscrits à Blue Bonnets CE SOIR

Table listing race participants for 'Blue Bonnets' this evening, including names like M. Mary, M. Merry, and M. Merry, along with their respective owners and trainers.

Les mots croisés du "Devoir"

Continuation of the crossword puzzle grid and solutions from the previous section.

Les Cubs de la Ligue du Québec continueront leurs activités

MONTREAL, PC. — Les cinq équipes de la Ligue de hockey professionnelle du Québec, qui ont toutes perdu de l'argent la saison dernière, ont convenu hier, lors de l'assemblée annuelle du circuit, d'aller de l'avant avec leurs plans en vue de la prochaine saison.

Durelle vs Holt le 16 juillet

Le promoteur Eddie Quinn a tenu une conférence de presse, hier, pour annoncer officiellement le prochain spectacle de boxe qui aura lieu à Montréal, avec la sanction de la Commission athlétique locale.

Les inscrits au tournoi de golf du club St-Denis

Le tournoi de golf du Club Saint-Denis, qui aura lieu mercredi prochain le 25 juin à La Vallée, réunira plus de 130 participants.

Le président des loisirs diocésains lance un appel au seuil des vacances

Les vacances débiteront bientôt. C'est la période par excellence où les enfants, après une longue année de travail, d'études, de leçons apprises avec le fort et l'application, de devoirs accomplis dans le recueillement et l'attention et de longues heures consacrées à toutes sortes d'exercices intellectuels, en classe, sous l'oeil vigilant d'un maître consciencieux, vont enfin pouvoir se livrer à leurs ébats favoris dans toutes sortes de jeux et de sports appropriés à leur âge et à leurs goûts les plus chers.

Le Canadien à Terrebonne

Dimanche le 6 juillet à 8 h. Le Club de hockey Canadien rencontrera l'équipe de "fast ball" de L'Association sportive de Terrebonne.

Maurice Richard à St-Boniface

ST-BONIFACE, Man. (PC) — Maurice Richard est arrivé hier par avion dans ce centre canadien-français pour prêter son concours aux célébrations du 50e anniversaire de fondation de la ville.

Les Cubs de la Ligue du Québec continueront leurs activités

MONTREAL, PC. — Les cinq équipes de la Ligue de hockey professionnelle du Québec, qui ont toutes perdu de l'argent la saison dernière, ont convenu hier, lors de l'assemblée annuelle du circuit, d'aller de l'avant avec leurs plans en vue de la prochaine saison.

Durelle vs Holt le 16 juillet

Le promoteur Eddie Quinn a tenu une conférence de presse, hier, pour annoncer officiellement le prochain spectacle de boxe qui aura lieu à Montréal, avec la sanction de la Commission athlétique locale.

Les inscrits au tournoi de golf du club St-Denis

Le tournoi de golf du Club Saint-Denis, qui aura lieu mercredi prochain le 25 juin à La Vallée, réunira plus de 130 participants.

Advertisement for 'Blue Bonnets' featuring a horse and rider, with text promoting 'COURSES CE SOIR' and 'RACEWAY inc.'.

Advertisement for 'SPECIAL SERVICES' and 'STATIONNEMENT' for a hockey team, mentioning 'Enfants non admis'.

Marlene Stewart-Strait gagne un 3e championnat d'affilée

Toronto (P.C.) — Maltraitant ses coups roulés avec la dextérité et la finesse d'un bon chirurgien en pratiquant une opération délicate, Marlene Stewart-Strait, de Fonthill, Ont., est devenue hier la première golfeuse à remporter trois années d'affilée le championnat omnium féminin de l'Ontario.

Mme Stewart-Strait a disposé de Mary Gay, de Calgary, par 2 et 1 sur le parcours du Thornhill Golf and Country Club. Mlle Gay avait remporté le champion-

nat en 1952 et avait été éliminée en finale par Marlene, lors du tournoi de 1956.

La championne a scellé l'issue du match avec de superbes coups roulés aux 15e et 16e trous. Elle a réussi un putt de 12 pieds pour un birdie cinq au 15e trou, d'une distance de 535 verges. A ce trou, Mlle Gay n'a joué qu'un par-avoyé envoyé sa balle dans les broussailles au 2e coup.

Au 16e, Marlene a franchi les 20 pieds du vert en 2 putts et a ainsi joué pour la normale. A 30 pieds de la coupe, Mlle Gay a eu recours à 3 putts et a pris un coup au-dessus du par.

Au 17e, où Mlle Gay a concédé le match, Mme Stewart-Strait a réussi un putt de 6 pieds pour un birdie 4. C'était la 4e fois que Marlene l'emportait sur la golfeuse de Calgary dans une finale.

Jack Kay reste le favori pour remporter ce tournoi

Les jeunes golfeurs professionnels de la province sont de plus en plus nombreux, et l'un d'eux sera probablement le gagnant du championnat professionnel du Québec cet été.

C'est en plein l'avis de Stan Baird, vétérinaire professionnel au club de golf LaSalle, qui sera disputé le tournoi provincial le 6 juillet. Cet événement, le plus important dans la province cette année, est doté d'une bourse de \$3,500 offerte par la Brasserie Dow.

Selon Baird, le jeune Jack Kay, maintenant préposé au nouveau club Pinegrove, a d'excellentes chances de conserver le championnat qu'il remportait l'an dernier au Club Wentworth.

"Kay est le meilleur des jeunes professionnels mais plusieurs d'entre eux ont amélioré leur jeu sensiblement depuis qu'ils ont quitté les rangs des amateurs."

"A mon avis, ils vont donner beaucoup de fil à retordre aux joueurs vétérans tels que Jules

et Rodolphe Huot, Pat Fletcher, Bill Kerr, Damien Gauthier et Stan Horne".

Parmi les autres jeunes professionnels qui livreront une chaude lutte aux vétérans, toujours selon Stan Baird, sont Johnny Henrick, le diminutif professionnel du Club Gatineau, qui l'an dernier a fait meilleur, figure parmi les joueurs canadiens à l'Omnium disputé à Kitchener; G. Périard des Trois-Rivières; Ken Clark du Royal Ottawa; Alan Johnson de Kanawaki; et Johnny Thompson d'Elmridge.

"Chacun d'eux pourrait facilement se mériter le trophée Dow et le premier prix de \$700 dans ce tournoi médal play de 36 trous", d'ajouter Baird.

Le tournoi du CPGA du Québec a été gagné par trois grands vedettes depuis qu'il fut créé par la Brasserie Dow en 1955, dans le but de stimuler le golf parmi les professionnels et adjoints de catégorie "A" à travers la province. Ils sont Jules Huot, de Laval-sur-le-Lac; Stan Leonard, qui est retourné à Vancouver après un séjour de deux ans à Laclute; et Jack Kay, le gagnant du trophée Dow l'an dernier.

Un tournoi pour les professionnels et les amateurs du club LaSalle sera disputé à cet endroit le 4 juillet, et plusieurs participants au championnat provincial y prendront part afin de mettre le terrain à l'épreuve.

Abondant programme de vacances mis sur pied par la Palestre

M. François Pilon, président du conseil d'administration de la Palestre Nationale, a révélé que le centre sportif de la rue Cherier, a organisé un autre programme d'été pour la période des vacances.

Ce programme comprend la natation, exercices de conditionnement physique, pratique de jeux récréatifs et des heures seront également consacrées à la pratique des sports tels que le ballon-volant, le tennis sur table, le badminton et le tennis sur court.

Un abonnement spécial pour la période des vacances est offert à la jeunesse étudiante et aux adultes. Cet abonnement sera valable jusqu'au lundi 15 septembre. Pour le programme d'été, des cours collectifs de natation seront donnés par les instructeurs Laure Gaudet et Claude Marie. Il y aura une période d'une demi-heure au début de l'après-midi, consacrée aux jeunes qui ne savent pas nager. En plus, les instructeurs auront un cours spécial pour les plus avancés.

Les activités des exercices, sports et jeux seront sous la direction des instructeurs Marguerite Drapeau et Yves Poirier. Au cours de l'été, les instructeurs tiendront compte des résultats obtenus par les jeunes

qui suivent ce programme et à la fin du mois d'août, une soirée sportive sera organisée en l'honneur des jeunes athlètes qui se sont signalés au cours des différentes compétitions.

Horaires: Piscine: lundi et jeudi de 2 h. à 2 h. 30, cours pour commençants. De 2 h. 30 à 3 h. 30 bain libre; de 3 h. 30 à 4 h. cours pour nageurs plus avancés. Mardi de 5 heures à 6 heures, bain libre et samedi de 10 heures à 11 h. 15, bain libre.

Gymnase: lundi et jeudi de 2 heures à 4 heures, exercices, jeux et sports; de 4 heures à 5 heures, badminton et tennis sur table. Garçons: lundi et jeudi de 2 heures à 4 heures, exercices, jeux et sports; de 4 heures à 5 heures, badminton et tennis sur table. Filles: mardi, mercredi et samedi de 2 heures à 2 h. 30, cours collectifs pour débutants; de 2 h. 30 à 3 h. 30 bain libre; de 3 h. 30 à 4 h. cours pour nageurs avancés. En soirée, mardi et vendredi de 8 h. à 8 h. 45. Gymnase: lundi, mercredi, vendredi et samedi de 2 h. à 4 h., conditionnement physique, jeux et sports et de 4 h. à 5 h., badminton.

Mantle éprouve des douleurs

CLEVELAND (PA) — Mickey Mantle a finalement admis hier qu'il ressent des douleurs à l'épaule droite mais a insisté pour demeurer dans l'alignement des Yankees de New-York.

Casey Stengel, le gérant des Yankees, a déclaré qu'il ne tient pas à exclure Mickey Mantle de son alignement mais a laissé entendre qu'il sera peut-être forcé de le faire.

Ces douleurs à l'épaule droite empêchent le grand joueur de champ centre des champions de la Ligue Américaine de frapper aussi bien de la gauche que de la droite. Avant la joute d'hier,

Mantle a subi cette blessure à l'épaule dans la troisième joute de la série mondiale de l'automne dernier, contre les Braves de Milwaukee, en tentant de glisser sous Red Schoendienst au deuxième but.

Champlain mourut sans apprendre que le roi de France allait le démettre de ses fonctions de gouverneur. Louis XIII, ignorant la mort de Champlain, émit un décret lui retirant son poste, trois semaines après son enterrement.

En mourant en 1635, il ignorait qu'il avait jeté les bases d'un empire colonial français qui devait, au cours de ses 100 années d'existence, implanter définitivement la culture française en Amérique du Nord.

Environ 150 Français, assistés par ses funérailles à la "Pointe de Québec." Ils n'étaient qu'une petite poignée de gens misérables, pratiquement sans appui de la France, tandis que Boston, fondée par les Anglais cinq ans avant la mort de Champlain, avait une population de 2,000 habitants et Jamestown, en Virginie, était le centre d'une colonie britannique de 6,000 personnes.

Champlain mourut sans apprendre que le roi de France allait le démettre de ses fonctions de gouverneur. Louis XIII, ignorant la mort de Champlain, émit un décret lui retirant son poste, trois semaines après son enterrement.

Mais, avec le recul du temps, on a compris que Champlain était un homme audacieux, dans sa vision d'une colonie prospère

Le Baseball

Ligue Internationale
Montréal à Miami (soir)
Toronto à la Havane (soir)
Rochester à Richmond (soir)
Buffalo à Columbus (soir)

Ligue Nationale
St-Louis à Milwaukee (soir)
San Francisco à Philadelphie (soir)
Los Angeles à Pittsburgh (soir)
Chicago à Cincinnati

Ligue Américaine
New-York à Detroit (soir)
Washington à Cleveland (soir)
Baltimore à Chicago (soir)
Boston à Kansas City (soir)
A. C. O. P. D. U. I.

Ligue Internationale
Montréal à Miami (soir)
Toronto à la Havane (soir)
Rochester à Richmond (soir)
Buffalo à Columbus (soir)

Ligue Nationale
St-Louis à Milwaukee (soir)
San Francisco à Philadelphie (soir)
Los Angeles à Pittsburgh (soir)
Chicago à Cincinnati

Ligue Américaine
New-York à Detroit (soir)
Washington à Cleveland (soir)
Baltimore à Chicago (soir)

Ligue Internationale
Montréal à Miami (soir)
Toronto à la Havane (soir)
Rochester à Richmond (soir)
Buffalo à Columbus (soir)

Ligue Nationale
St-Louis à Milwaukee (soir)
San Francisco à Philadelphie (soir)
Los Angeles à Pittsburgh (soir)
Chicago à Cincinnati

Ligue Américaine
New-York à Detroit (soir)
Washington à Cleveland (soir)
Baltimore à Chicago (soir)

Ligue Internationale
Montréal à Miami (soir)
Toronto à la Havane (soir)
Rochester à Richmond (soir)
Buffalo à Columbus (soir)

Ligue Nationale
St-Louis à Milwaukee (soir)
San Francisco à Philadelphie (soir)
Los Angeles à Pittsburgh (soir)
Chicago à Cincinnati

Ligue Américaine
New-York à Detroit (soir)
Washington à Cleveland (soir)
Baltimore à Chicago (soir)

Ligue Internationale
Montréal à Miami (soir)
Toronto à la Havane (soir)
Rochester à Richmond (soir)
Buffalo à Columbus (soir)

Ligue Nationale
St-Louis à Milwaukee (soir)
San Francisco à Philadelphie (soir)
Los Angeles à Pittsburgh (soir)
Chicago à Cincinnati

Ligue Américaine
New-York à Detroit (soir)
Washington à Cleveland (soir)
Baltimore à Chicago (soir)

Ligue Internationale
Montréal à Miami (soir)
Toronto à la Havane (soir)
Rochester à Richmond (soir)
Buffalo à Columbus (soir)

Ligue Nationale
St-Louis à Milwaukee (soir)
San Francisco à Philadelphie (soir)
Los Angeles à Pittsburgh (soir)
Chicago à Cincinnati

Ligue Américaine
New-York à Detroit (soir)
Washington à Cleveland (soir)
Baltimore à Chicago (soir)

Ligue Internationale
Montréal à Miami (soir)
Toronto à la Havane (soir)
Rochester à Richmond (soir)
Buffalo à Columbus (soir)

Ligue Nationale
St-Louis à Milwaukee (soir)
San Francisco à Philadelphie (soir)
Los Angeles à Pittsburgh (soir)
Chicago à Cincinnati

Ligue Américaine
New-York à Detroit (soir)
Washington à Cleveland (soir)
Baltimore à Chicago (soir)

Ligue Internationale
Montréal à Miami (soir)
Toronto à la Havane (soir)
Rochester à Richmond (soir)
Buffalo à Columbus (soir)

Ligue Nationale
St-Louis à Milwaukee (soir)
San Francisco à Philadelphie (soir)
Los Angeles à Pittsburgh (soir)
Chicago à Cincinnati

Ligue Américaine
New-York à Detroit (soir)
Washington à Cleveland (soir)
Baltimore à Chicago (soir)

Ligue Internationale
Montréal à Miami (soir)
Toronto à la Havane (soir)
Rochester à Richmond (soir)
Buffalo à Columbus (soir)

Ligue Nationale
St-Louis à Milwaukee (soir)
San Francisco à Philadelphie (soir)
Los Angeles à Pittsburgh (soir)
Chicago à Cincinnati

Ligue Américaine
New-York à Detroit (soir)
Washington à Cleveland (soir)
Baltimore à Chicago (soir)

Ligue Internationale
Montréal à Miami (soir)
Toronto à la Havane (soir)
Rochester à Richmond (soir)
Buffalo à Columbus (soir)

Ligue Nationale
St-Louis à Milwaukee (soir)
San Francisco à Philadelphie (soir)
Los Angeles à Pittsburgh (soir)
Chicago à Cincinnati

Ligue Américaine
New-York à Detroit (soir)
Washington à Cleveland (soir)
Baltimore à Chicago (soir)



La maison de Louis Joliet. Bâtie en 1683 pour le célèbre explorateur, elle l'abrita avec sa famille jusqu'à sa mort qui survint en 1700.

Les fêtes du 350e anniversaire de Québec débutent aujourd'hui

Il y a 350 ans, Samuel de Champlain fondait le premier établissement de l'homme blanc en Amérique du Nord

QUEBEC. — L'homme qui fondait Québec, il y a 350 ans, a vécu et est mort sans se douter qu'il avait créé le premier établissement permanent de l'homme blanc au Canada. Les célébrations commémorant l'arrivée de Samuel de Champlain le 3 juillet 1608, commencent aujourd'hui, samedi.

La petite expédition, navigant dans une barque, était partie du poste de traite des fourrures de Tadoussac. A 125 milles de son point de départ, à l'emplacement actuel de Québec, elle mettait pied à terre et entreprenait la construction d'un fort et de quelques maisons.

Champlain espérait que cette entreprise serait un premier pas vers l'établissement d'une colonie commerciale permanente au Nouveau-Monde.

Dans ses écrits — qui comprennent six gros volumes — il parlait de construire une ville dans la vallée de la rivière St-Charles. Il voulait l'appeler Ludovica — mot latin pour Louis — et la faire garder par un bastion situé sur la pointe de Québec.

Avec un jugement de spécialiste, il choisit les endroits qui, sur le St-Laurent, sont les plus propices à l'installation d'une "colonie". En plus de Québec, Montréal, seulement huit des 29 pionniers survécurent au premier hiver.

Champlain eut à souffrir d'un homme à être "étranglé et pendu" pour avoir conspiré pour saboter l'expédition. Il eut des polémiques violentes avec ses bailleurs de fonds en France, des hommes qui avaient investi de l'argent dans l'entreprise de Champlain, espérant des profits rapides. Il demanda instamment à la France d'envoyer des colons en Amérique du Nord pour établir une véritable colonie.

En mourant en 1635, il ignorait qu'il avait jeté les bases d'un empire colonial français qui devait, au cours de ses 100 années d'existence, implanter définitivement la culture française en Amérique du Nord.

Environ 150 Français, assistés par ses funérailles à la "Pointe de Québec." Ils n'étaient qu'une petite poignée de gens misérables, pratiquement sans appui de la France, tandis que Boston, fondée par les Anglais cinq ans avant la mort de Champlain, avait une population de 2,000 habitants et Jamestown, en Virginie, était le centre d'une colonie britannique de 6,000 personnes.

Champlain mourut sans apprendre que le roi de France allait le démettre de ses fonctions de gouverneur. Louis XIII, ignorant la mort de Champlain, émit un décret lui retirant son poste, trois semaines après son enterrement.

Mais, avec le recul du temps, on a compris que Champlain était un homme audacieux, dans sa vision d'une colonie prospère

Petites annonces du "Devoir"

APARTEMENTS A LOUER
POUPONNIERE

APPTS DE LUXE
maison de 3 1/2 à 5 1/2 pièces

Penthouse de 5 pièces
disponible aussi

Site central, tranquille, au nord de Champlain avec vue superbe de la ville. Terrasse sur le toit, balcon spacieux — presque une pièce. Entièrement climatisé. Appareils fournaux et en plus une laveuse à vaisselle automatique.

DRUMMOND PLAZA
3435, rue Drummond
Pour renseignements :
AV. 8-8413

Bureau de location sur place entre 10 à 6 p.m. tous les jours, les fins de semaines comprises.
23-6-58

A 1355 est, Henri-Bourassa, 3 et 4 pièces, neuves, tres modernes, non meublées, chauffage central dans chaque logement, eau chaude à l'année, incinérateur, service concierge, balcon, bédouilles sous-sol, \$70. à \$95. R.A. 1-6188.

DOMAINE DU LAC PARE. Terrains boisés, chasse et pêche, \$100.00 termes. S'adresser: CR. 4-5377 J.A.N.O.

A VENDRE OU A LOUER
Suis ouvert à toutes sortes d'échanges, propriétés ou commerces, achats ou prêts. Case postale 114, Station 7, Montréal 23-6-58

A Bellevue (VILLE DE LÉVELLÉ) 8 pièces meublées, eau chaude, grand terrain, piscine, chauffage, réfrigérateur, \$450.00. P.D. 3-6528 ou voir samedi, dimanche, 633 Bord du Lac.

BUREAU A LOUER
Deux pièces modernes, salle d'attente, chaque logement, eau chaude, incinérateur, service concierge, balcon, bédouilles sous-sol, \$70. à \$95. R.A. 1-6188.

CAMP A LOUER
A St-Jovite, lac Maskinongé, camp "Moulin Rouge", semaines \$12 juillet et 23-30 août, tout confort, eau, frigidaire, chaufferie, bois. CR. 6-9683, après 6h. p.m. J.N.O.

CHALET A VENDRE
A Sabrevois, 9 milles St-Jean, 4 arpents de la plage Labelle, chalet meublé, bord de lac, 4 chambres, usage du merveilleux tourisme "Jamaïque", piscine, garage, cabines, toilette, armoire, pelouse, hales, planches, pêche, chasse, moteur Johnson, \$4,000.00 comptant, balance à discuter. Curé Houcher, St-Jovite, Cité Sagot. 23-6-58

DIVERS
ASSURANCE - AUTO
12 versements, sans intérêt. Tél. : L.A. 6-5330, soir DU. 7-2327. J.N.O.

EDUCATION
MAX-MIN.
Conversation anglaise sur disques intranscendables de 23 à 28 R.P.M. Français et anglais inclus sur le disque. Institut d'enseignement par le disque. C.P. 314, Haute-Ville, Québec. 2-1-50

TARIF
Annonces classées
434 Notre-Dame est
"Le Devoir" - BE, 3361
(Commandes prises jusqu'à 4 h. de la veille de la publication). ANNONCES ORDINAIRES - Tarif minimum de 60c pour 4 lignes (20 mots). Compléter 3 mots à la ligne. Une partie de ligne compte pour une ligne entière. Les abréviations, initiales comptent pour un mot; les mots courus pour deux; les mots de deux lettres comptent pour un mot; les mots de trois lettres comptent pour deux; les mots de quatre lettres comptent pour trois; les mots de cinq lettres comptent pour quatre; les mots de six lettres comptent pour cinq; les mots de sept lettres comptent pour six; les mots de huit lettres comptent pour sept; les mots de neuf lettres comptent pour huit; les mots de dix lettres comptent pour neuf; les mots de onze lettres comptent pour dix; les mots de douze lettres comptent pour onze; les mots de treize lettres comptent pour douze; les mots de quatorze lettres comptent pour treize; les mots de quinze lettres comptent pour quatorze; les mots de seize lettres comptent pour quinze; les mots de dix-sept lettres comptent pour seize; les mots de dix-huit lettres comptent pour dix-sept; les mots de dix-neuf lettres comptent pour dix-huit; les mots de vingt lettres comptent pour dix-neuf; les mots de vingt-et-un lettres comptent pour vingt; les mots de vingt-deux lettres comptent pour vingt-et-un; les mots de vingt-trois lettres comptent pour vingt-deux; les mots de vingt-quatre lettres comptent pour vingt-trois; les mots de vingt-cinq lettres comptent pour vingt-quatre; les mots de vingt-six lettres comptent pour vingt-cinq; les mots de vingt-sept lettres comptent pour vingt-six; les mots de vingt-huit lettres comptent pour vingt-sept; les mots de vingt-neuf lettres comptent pour vingt-huit; les mots de trente lettres comptent pour vingt-neuf; les mots de trente-et-un lettres comptent pour trente; les mots de trente-deux lettres comptent pour trente-et-un; les mots de trente-trois lettres comptent pour trente-deux; les mots de trente-quatre lettres comptent pour trente-trois; les mots de trente-cinq lettres comptent pour trente-quatre; les mots de trente-six lettres comptent pour trente-cinq; les mots de trente-sept lettres comptent pour trente-six; les mots de trente-huit lettres comptent pour trente-sept; les mots de trente-neuf lettres comptent pour trente-huit; les mots de quarante lettres comptent pour trente-neuf; les mots de quarante-et-un lettres comptent pour quarante; les mots de quarante-deux lettres comptent pour quarante-et-un; les mots de quarante-trois lettres comptent pour quarante-deux; les mots de quarante-quatre lettres comptent pour quarante-trois; les mots de quarante-cinq lettres comptent pour quarante-quatre; les mots de quarante-six lettres comptent pour quarante-cinq; les mots de quarante-sept lettres comptent pour quarante-six; les mots de quarante-huit lettres comptent pour quarante-sept; les mots de quarante-neuf lettres comptent pour quarante-huit; les mots de cinquante lettres comptent pour quarante-neuf; les mots de cinquante-et-un lettres comptent pour cinquante; les mots de cinquante-deux lettres comptent pour cinquante-et-un; les mots de cinquante-trois lettres comptent pour cinquante-deux; les mots de cinquante-quatre lettres comptent pour cinquante-trois; les mots de cinquante-cinq lettres comptent pour cinquante-quatre; les mots de cinquante-six lettres comptent pour cinquante-cinq; les mots de cinquante-sept lettres comptent pour cinquante-six; les mots de cinquante-huit lettres comptent pour cinquante-sept; les mots de cinquante-neuf lettres comptent pour cinquante-huit; les mots de soixante lettres comptent pour cinquante-neuf; les mots de soixante-et-un lettres comptent pour soixante; les mots de soixante-deux lettres comptent pour soixante-et-un; les mots de soixante-trois lettres comptent pour soixante-deux; les mots de soixante-quatre lettres comptent pour soixante-trois; les mots de soixante-cinq lettres comptent pour soixante-quatre; les mots de soixante-six lettres comptent pour soixante-cinq; les mots de soixante-sept lettres comptent pour soixante-six; les mots de soixante-huit lettres comptent pour soixante-sept; les mots de soixante-neuf lettres comptent pour soixante-huit; les mots de septante lettres comptent pour soixante-neuf; les mots de septante-et-un lettres comptent pour septante; les mots de septante-deux lettres comptent pour septante-et-un; les mots de septante-trois lettres comptent pour septante-deux; les mots de septante-quatre lettres comptent pour septante-trois; les mots de septante-cinq lettres comptent pour septante-quatre; les mots de septante-six lettres comptent pour septante-cinq; les mots de septante-sept lettres comptent pour septante-six; les mots de septante-huit lettres comptent pour septante-sept; les mots de septante-neuf lettres comptent pour septante-huit; les mots de quatre-vingt lettres comptent pour septante-neuf; les mots de quatre-vingt-et-un lettres comptent pour quatre-vingt; les mots de quatre-vingt-deux lettres comptent pour quatre-vingt-et-un; les mots de quatre-vingt-trois lettres comptent pour quatre-vingt-deux; les mots de quatre-vingt-quatre lettres comptent pour quatre-vingt-trois; les mots de quatre-vingt-cinq lettres comptent pour quatre-vingt-quatre; les mots de quatre-vingt-six lettres comptent pour quatre-vingt-cinq; les mots de quatre-vingt-sept lettres comptent pour quatre-vingt-six; les mots de quatre-vingt-huit lettres comptent pour quatre-vingt-sept; les mots de quatre-vingt-neuf lettres comptent pour quatre-vingt-huit; les mots de cinquante lettres comptent pour quatre-vingt-neuf; les mots de cinquante-et-un lettres comptent pour cinquante; les mots de cinquante-deux lettres comptent pour cinquante-et-un; les mots de cinquante-trois lettres comptent pour cinquante-deux; les mots de cinquante-quatre lettres comptent pour cinquante-trois; les mots de cinquante-cinq lettres comptent pour cinquante-quatre; les mots de cinquante-six lettres comptent pour cinquante-cinq; les mots de cinquante-sept lettres comptent pour cinquante-six; les mots de cinquante-huit lettres comptent pour cinquante-sept; les mots de cinquante-neuf lettres comptent pour cinquante-huit; les mots de soixante lettres comptent pour cinquante-neuf; les mots de soixante-et-un lettres comptent pour soixante; les mots de soixante-deux lettres comptent pour soixante-et-un; les mots de soixante-trois lettres comptent pour soixante-deux; les mots de soixante-quatre lettres comptent pour soixante-trois; les mots de soixante-cinq lettres comptent pour soixante-quatre; les mots de soixante-six lettres comptent pour soixante-cinq; les mots de soixante-sept lettres comptent pour soixante-six; les mots de soixante-huit lettres comptent pour soixante-sept; les mots de soixante-neuf lettres comptent pour soixante-huit; les mots de septante lettres comptent pour soixante-neuf; les mots de septante-et-un lettres comptent pour septante; les mots de septante-deux lettres comptent pour septante-et-un; les mots de septante-trois lettres comptent pour septante-deux; les mots de septante-quatre lettres comptent pour septante-trois; les mots de septante-cinq lettres comptent pour septante-quatre; les mots de septante-six lettres comptent pour septante-cinq; les mots de septante-sept lettres comptent pour septante-six; les mots de septante-huit lettres comptent pour septante-sept; les mots de septante-neuf lettres comptent pour septante-huit; les mots de quatre-vingt lettres comptent pour septante-neuf; les mots de quatre-vingt-et-un lettres comptent pour quatre-vingt; les mots de quatre-vingt-deux lettres comptent pour quatre-vingt-et-un; les mots de quatre-vingt-trois lettres comptent pour quatre-vingt-deux; les mots de quatre-vingt-quatre lettres comptent pour quatre-vingt-trois; les mots de quatre-vingt-cinq lettres comptent pour quatre-vingt-quatre; les mots de quatre-vingt-six lettres comptent pour quatre-vingt-cinq; les mots de quatre-vingt-sept lettres comptent pour quatre-vingt-six; les mots de quatre-vingt-huit lettres comptent pour quatre-vingt-sept; les mots de quatre-vingt-neuf lettres comptent pour quatre-vingt-huit; les mots de cinquante lettres comptent pour quatre-vingt-neuf; les mots de cinquante-et-un lettres comptent pour cinquante; les mots de cinquante-deux lettres comptent pour cinquante-et-un; les mots de cinquante-trois lettres comptent pour cinquante-deux; les mots de cinquante-quatre lettres comptent pour cinquante-trois; les mots de cinquante-cinq lettres comptent pour cinquante-quatre; les mots de cinquante-six lettres comptent pour cinquante-cinq; les mots de cinquante-sept lettres comptent pour cinquante-six; les mots de cinquante-huit lettres comptent pour cinquante-sept; les mots de cinquante-neuf lettres comptent pour cinquante-huit; les mots de soixante lettres comptent pour cinquante-neuf; les mots de soixante-et-un lettres comptent pour soixante; les mots de soixante-deux lettres comptent pour soixante-et-un; les mots de soixante-trois lettres comptent pour soixante-deux; les mots de soixante-quatre lettres comptent pour soixante-trois; les mots de soixante-cinq lettres comptent pour soixante-quatre; les mots de soixante-six lettres comptent pour soixante-cinq; les mots de soixante-sept lettres comptent pour soixante-six; les mots de soixante-huit lettres comptent pour soixante-sept; les mots de soixante-neuf lettres comptent pour soixante-huit; les mots de septante lettres comptent pour soixante-neuf; les mots de septante-et-un lettres comptent pour septante; les mots de septante-deux lettres comptent pour septante-et-un; les mots de septante-trois lettres comptent pour septante-deux; les mots de septante-quatre lettres comptent pour septante-trois; les mots de septante-cinq lettres comptent pour septante-quatre; les mots de septante-six lettres comptent pour septante-cinq; les mots de septante-sept lettres comptent pour septante-six; les mots de septante-huit lettres comptent pour septante-sept; les mots de septante-neuf lettres comptent pour septante-huit; les mots de quatre-vingt lettres comptent pour septante-neuf; les mots de quatre-vingt-et-un lettres comptent pour quatre-vingt; les mots de quatre-vingt-deux lettres comptent pour quatre-vingt-et-un; les mots de quatre-vingt-trois lettres comptent pour quatre-vingt-deux; les mots de quatre-vingt-quatre lettres comptent pour quatre-vingt-trois; les mots de quatre-vingt-cinq lettres comptent pour quatre-vingt-quatre; les mots de quatre-vingt-six lettres comptent pour quatre-vingt-cinq; les mots de quatre-vingt-sept lettres comptent pour quatre-vingt-six; les mots de quatre-vingt-huit lettres comptent pour quatre-vingt-sept; les mots de quatre-vingt-neuf lettres comptent pour quatre-vingt-huit; les mots de cinquante lettres comptent pour quatre-vingt-neuf; les mots de cinquante-et-un lettres comptent pour cinquante; les mots de cinquante-deux lettres comptent pour cinquante-et-un; les mots de cinquante-trois lettres comptent pour cinquante-deux; les mots de cinquante-quatre lettres comptent pour cinquante-trois; les mots de cinquante-cinq lettres comptent pour cinquante-quatre; les mots de cinquante-six lettres comptent pour cinquante-cinq; les mots de cinquante-sept lettres comptent pour cinquante-six; les mots de cinquante-huit lettres comptent pour cinquante-sept; les mots de cinquante-neuf lettres comptent pour cinquante-huit; les mots de soixante lettres comptent pour cinquante-neuf; les mots de soixante-et-un lettres comptent pour soixante; les mots de soixante-deux lettres comptent pour soixante-et-un; les mots de soixante-trois lettres comptent pour soixante-deux; les mots de soixante-quatre lettres comptent pour soixante-trois; les mots de soixante-cinq lettres comptent pour soixante-quatre; les mots de soixante-six lettres comptent pour soixante-cinq; les mots de soixante-sept lettres comptent pour soixante-six; les mots de soixante-huit lettres comptent pour soixante-sept; les mots de soixante-neuf lettres comptent pour soixante-huit; les mots de septante lettres comptent pour soixante-neuf; les mots de septante-et-un lettres comptent pour septante; les mots de septante-deux lettres comptent pour septante-et-un; les mots de septante-trois lettres comptent pour septante-deux; les mots de septante-quatre lettres comptent pour septante-trois; les mots de septante-cinq lettres comptent pour septante-quatre; les mots de septante-six lettres comptent pour septante-cinq; les mots de septante-sept lettres comptent pour septante-six; les mots de septante-huit lettres comptent pour septante-sept; les mots de septante-neuf lettres comptent pour septante-huit; les mots de quatre-vingt lettres comptent pour septante-neuf; les mots de quatre-vingt-et-un lettres comptent pour quatre-vingt; les mots de quatre-vingt-deux lettres comptent pour quatre-vingt-et-un; les mots de quatre-vingt-trois lettres comptent pour quatre-vingt-deux; les mots de quatre-vingt-quatre lettres comptent pour quatre-vingt-trois; les mots de quatre-vingt-cinq lettres comptent pour quatre-vingt-quatre; les mots de quatre-vingt-six lettres comptent pour quatre-vingt-cinq; les mots de quatre-vingt-sept lettres comptent pour quatre-vingt-six; les mots de quatre-vingt-huit lettres comptent pour quatre-vingt-sept; les mots de quatre-vingt-neuf lettres comptent pour quatre-vingt-huit; les mots de cinquante lettres comptent pour quatre-vingt-neuf; les mots de cinquante-et-un lettres comptent pour cinquante; les mots de cinquante-deux lettres comptent pour cinquante-et-un; les mots de cinquante-trois lettres comptent pour cinquante-deux; les mots de cinquante-quatre lettres comptent pour cinquante-trois; les mots de cinquante-cinq lettres comptent pour cinquante-quatre; les mots de cinquante-six lettres comptent pour cinquante-cinq; les mots de cinquante-sept lettres comptent pour cinquante-six; les mots de cinquante-huit lettres comptent pour cinquante-sept; les mots de cinquante-neuf lettres comptent pour cinquante-huit; les mots de soixante lettres comptent pour cinquante-neuf; les mots de soixante-et-un lettres comptent pour soixante; les mots de soixante-deux lettres comptent pour soixante-et-un; les mots de soixante-trois lettres comptent pour soixante-deux; les mots de soixante-quatre lettres comptent pour soixante-trois; les mots de soixante-cinq lettres comptent pour soixante-quatre; les mots de soixante-six lettres comptent pour soixante-cinq; les mots de soixante-sept lettres comptent pour soixante-six; les mots de soixante-huit lettres comptent pour soixante-sept; les mots de soixante-neuf lettres comptent pour soixante-huit; les mots de septante lettres comptent pour soixante-neuf; les mots de septante-et-un lettres comptent pour septante; les mots de septante-deux lettres comptent pour septante-et-un; les mots de septante-trois lettres comptent pour septante-deux; les mots de septante-quatre lettres comptent pour septante-trois; les mots de septante-cinq lettres comptent pour septante-quatre; les mots de septante-six lettres comptent pour septante-cinq; les mots de septante-sept lettres comptent pour septante-six; les mots de septante-huit lettres comptent pour septante-sept; les mots de septante-neuf lettres comptent pour septante-huit; les mots de quatre-vingt lettres comptent pour septante-neuf; les mots de quatre-vingt-et-un lettres comptent pour quatre-vingt; les mots de quatre-vingt-deux lettres comptent pour quatre-vingt-et-un; les mots de quatre-vingt-trois lettres comptent pour quatre-vingt-deux; les mots de quatre-vingt-quatre lettres comptent pour quatre-vingt-trois; les mots de quatre-vingt-cinq lettres comptent pour quatre-vingt-quatre; les mots de quatre-vingt-six lettres comptent pour quatre-vingt-cinq; les mots de quatre-vingt-sept lettres comptent pour quatre-vingt-six; les mots de quatre-vingt-huit lettres comptent pour quatre-vingt-sept; les mots de quatre-vingt-neuf lettres comptent pour quatre-vingt-huit; les mots de cinquante lettres comptent pour quatre-vingt-neuf; les mots de cinquante-et-un lettres comptent pour cinquante; les mots de cinquante-deux lettres comptent pour cinquante-et-un; les mots de cinquante-trois lettres comptent pour cinquante-deux; les mots de cinquante-quatre lettres comptent pour cinquante-trois; les mots de cinquante-cinq lettres comptent pour cinquante-quatre

Horaires de la radio

Samedi, le 21 juin CBF 7.15-1 Opéra de quat'ors...

7.55-Chronique sportive 8.00-L'heure de la veille...

8.00-Orchestre à cordes de Winnipeg Dr. Eric Wild, Joan Maxwell...

10.00-Radio-Journal 10.05-Actualités 10.10-Actualités...

10.15-Actualités 10.20-Actualités 10.25-Actualités...

10.30-Actualités 10.35-Actualités 10.40-Actualités...

10.45-Actualités 10.50-Actualités 10.55-Actualités...

11.00-Actualités 11.05-Actualités 11.10-Actualités...

11.15-Actualités 11.20-Actualités 11.25-Actualités...

11.30-Actualités 11.35-Actualités 11.40-Actualités...

11.45-Actualités 11.50-Actualités 11.55-Actualités...

12.00-Actualités 12.05-Actualités 12.10-Actualités...

12.15-Actualités 12.20-Actualités 12.25-Actualités...

12.30-Actualités 12.35-Actualités 12.40-Actualités...

12.45-Actualités 12.50-Actualités 12.55-Actualités...

13.00-Actualités 13.05-Actualités 13.10-Actualités...

13.15-Actualités 13.20-Actualités 13.25-Actualités...

13.30-Actualités 13.35-Actualités 13.40-Actualités...

13.45-Actualités 13.50-Actualités 13.55-Actualités...

14.00-Actualités 14.05-Actualités 14.10-Actualités...

14.15-Actualités 14.20-Actualités 14.25-Actualités...

14.30-Actualités 14.35-Actualités 14.40-Actualités...

14.45-Actualités 14.50-Actualités 14.55-Actualités...

15.00-Actualités 15.05-Actualités 15.10-Actualités...

15.15-Actualités 15.20-Actualités 15.25-Actualités...

15.30-Actualités 15.35-Actualités 15.40-Actualités...

15.45-Actualités 15.50-Actualités 15.55-Actualités...

16.00-Actualités 16.05-Actualités 16.10-Actualités...

16.15-Actualités 16.20-Actualités 16.25-Actualités...

16.30-Actualités 16.35-Actualités 16.40-Actualités...

16.45-Actualités 16.50-Actualités 16.55-Actualités...

17.00-Actualités 17.05-Actualités 17.10-Actualités...

17.15-Actualités 17.20-Actualités 17.25-Actualités...

17.30-Actualités 17.35-Actualités 17.40-Actualités...

17.45-Actualités 17.50-Actualités 17.55-Actualités...

18.00-Actualités 18.05-Actualités 18.10-Actualités...

18.15-Actualités 18.20-Actualités 18.25-Actualités...

18.30-Actualités 18.35-Actualités 18.40-Actualités...

18.45-Actualités 18.50-Actualités 18.55-Actualités...

19.00-Actualités 19.05-Actualités 19.10-Actualités...

19.15-Actualités 19.20-Actualités 19.25-Actualités...

19.30-Actualités 19.35-Actualités 19.40-Actualités...

19.45-Actualités 19.50-Actualités 19.55-Actualités...

20.00-Actualités 20.05-Actualités 20.10-Actualités...

20.15-Actualités 20.20-Actualités 20.25-Actualités...

20.30-Actualités 20.35-Actualités 20.40-Actualités...

20.45-Actualités 20.50-Actualités 20.55-Actualités...

21.00-Actualités 21.05-Actualités 21.10-Actualités...

Artiste + succès = destruction? Formes et Couleurs

par René CHICOINE

Qui dit artiste (écrivain, musicien ou peintre, peu importe) dit longue veulure et menton barbu, marsead sous les toits et bougie sur table de bois, coeur plein de rêves et bourse vide de sous...

C'est donc toujours avec stupefaction, et souvent avec regret, que Monsieur Public voit s'écrouler son rêve charmant sous les coups de la réalité. En effet, la somptuosité demeure un François Mauriac dans les landes bordelaises...

Alors, comme ce personnage d'un conte de Daudet, il pousse à pleines mains dans le coffre d'or de son cerveau. Si notre homme est écrivain (nous étudierons particulièrement son cas), il se remet à écrire. Mais voilà! Ecrire ne répond plus chez lui à une nécessité intérieure...

En effet, quand après des années et des années de lutttes obscures et désespérées l'artiste voit la gloire couronner ses efforts et la fortune frapper à sa porte, quand après des années de lutttes obscures et désespérées l'artiste voit la gloire couronner ses efforts...

La vedette est née, mais l'artiste est mort. Rideau, sur cette pathétique tragédie qu'est le suicide du talent. C'est Hemingway qui dit: "Il en est de l'intégrité de l'écrivain comme de la virginité d'une femme: une fois perdue, elle ne se recouvre jamais."

Une autre tentation à laquelle l'écrivain nouveau-riche peut difficilement résister, est celle de peindre le grand monde dont le succès lui a brusquement ouvert les portes.

Et l'artiste se perd dans le grand monde. Il se perd dans le grand monde dont le succès lui a brusquement ouvert les portes. Il se perd dans le grand monde dont le succès lui a brusquement ouvert les portes.

Chaque année, la Saint-Jean-Baptiste donne lieu à de grandes manifestations à Montréal, notamment à un défilé avec chars allégoriques, fanfares, corps de clairons, etc. Comme par le passé, Radio-Canada présentera, mardi 24 juin, aux réseaux français de radio et de télévision un reportage d'une durée de deux heures sur cet événement.

Conserved your TV schedule for the week of June 21 to June 27. Includes sections for Samedi, Dimanche, Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi, and Samedi. Lists various TV programs and their times across different channels.

Encouragez nos annonceurs. A promotional message encouraging advertisers to support the publication.

HORIZONS INTERNATIONAUX

Chypre: la formule ingénieuse de Londres apportera-t-elle la paix?

par Jean-Marc LEGER

Le gouvernement britannique a enfin publié jeudi le nouveau projet de statut pour Chypre, qui était attendu depuis plusieurs semaines. A la demande de certains de ses alliés de l'OTAN, Londres a d'ailleurs modifié en dernière heure le projet en y introduisant notamment l'idée de l'association de la Grèce et de la Turquie à l'administration de l'île.

Quel accueil recevra ce projet, théoriquement fort habile et séduisant, mais pratiquement de réalisation extrêmement difficile? Les premières réactions venues d'Athènes ne sont pas précisément encourageantes: il conviendra d'attendre quelques jours avant d'évaluer les chances dans l'immédiat de la mise en oeuvre du projet.

Les grandes évolutions économiques ne sont presque jamais apparentes. Au contraire des grands événements politiques et militaires, elles ne sont jamais concentrées en mises particulièrement en relief en un fait unique et frappant. D'ordinaire, elles sont obscurcies par des calamités douloureuses et même chroniques telles que l'inflation et les fluctuations cycliques.

Après une génération de frustration et de stagnation, l'économie européenne est actuellement en train de combler avec une rapidité étonnante l'écart existant avec les Etats-Unis pour ce qui est de la productivité et des conditions de vie.

La Femme

au Foyer et dans le MONDE

LES LIVRES ET L'HISTOIRE

NOTRE GRANDE AVENTURE: L'Empire Français en Amérique du Nord

par Lionel GROULX

"Tous ces sauvages, ces fruits, ces oiseaux et ces animaux sont dans un pays plus beau que la France". Joliet à Mer de Laval. C'est un jeune Québécois qui s'exprime ainsi, au dix-septième siècle, ébloui par la région qu'il vient d'explorer avec le missionnaire Marquette: le bassin de la rivière des Illinois, toute la contrée des affluents du Mississippi: le Wisconsin, l'Illinois, le Missouri et l'Ohio.

découvreurs cherchaient les pays des épices! Et si curieux, si étrange que cela paraisse, les sauvages de l'Amérique, et, apparemment, ils étaient de nations infiniment plus nombreuses que nous le laissons entendre nos manuels scolaires, ont reçu le nom d'Indiens parce que justement, au tout début de la découverte de l'Amérique, Christophe-Colomb s'était cru rendu aux Indes!

LA CONJONCTURE ÉCONOMIQUE

Un déficit bienfaisant...

par Roland PARENTEAU

Les contribuables canadiens ont-ils vraiment été laissés de côté dans le budget de 1958-59? A première vue les modifications apportées cette semaine aux divers impôts sont bien décevantes. La preuve est qu'elles ne privent le budget fédéral que de 226 millions pour une année entière. A part l'inclusion dans les frais médicaux déductibles du coût des lunettes et des médicaments, des frais d'ambulance et des services diagnostiques, il y a peu de mesures qui intéressent l'ensemble des contribuables.

La situation peut se résumer de la façon suivante quant à l'exercice 1957-58 (en millions de dollars):

Table with 3 columns: Recettes, Dépenses, Surplus ou déficit. Rows for 1957-58 and 1958-59.

En revanche du côté de ces dépenses, il pouvait récupérer une bonne partie de cette somme, par suite de la réduction dans la subvention à la province d'Ontario. Des exemptions de la taxe sur les automobiles et sur d'autres marchandises comme les liqueurs douces, les bonbons et la gomme à mâcher ont joué dans le même sens.

La principale conséquence de cette importante accélération a été une soudaine et considérable amélioration du sort du consommateur européen. Au cours des cinq dernières années, la consommation européenne de biens durables, automobiles, appareils ménagers, s'est accrue de quelque 60 p.c.

Donc, ces pages en nous reportant aux premiers mirages, aux "visions" de Jacques Cartier et de Champlain, aux époques des canotiers ou canoteurs de carrière, nous dépayseraient complètement, rafraîchiraient l'esprit en même temps que la mémoire.

NOTRE GRANDE AVENTURE, par Lionel Groulx, volume de 300 pages. Collection Fleur de Lys. Illustrations et cartes. En vente dans les librairies.

Camps de santé Bruchési. Aux parents concernés. Veuillez noter que tous les enfants des Camps partiront le jeudi 26 juin.

Prochain mariage. Le docteur et madame Rosaire Lauzer d'Outremont annoncent le mariage de leur fille Denise avec Me Guy Saint-Germain, fils de M. et de Mme Lucien Saint-Germain, de Saint-Hyacinthe.

TRUDE SEKELY. Cours préparatoire à l'accouchement. Gymnastique rythmique et médicale pour dames et jeunes filles.

PRODUITS DIETIQUES. Spécialités alimentaires pour diabétiques, dîtes amaigrissantes, etc. Appareil à yoghourt et culture Thés et tisanes.



Comment donc peut-on expliquer qu'on mentionne en même temps deux déficits, dont l'un est le double du premier, et ensuite comment les justifier? Pour comprendre ce qui se passe actuellement, il est bon d'effectuer un retour en arrière et de considérer l'exercice antérieur, 1957-58.

Table with 3 columns: 1957-58, 1958-59, Différence. Rows for various tax categories like Impôt sur le revenu, Impôt sur les sociétés, etc.

De toute façon, on n'escomptait pour 1958-59 que des recettes de 4,660 millions sans compter les recettes de la caisse de sécurité de la vieillesse comptabilisée à part et qui devrait rapporter environ \$370 millions.

Le communisme et le nationalisme peuvent compromettre les énormes intérêts de l'Europe en Afrique. A l'intérieur même de ses frontières, l'Europe a également des ennemis d'ordre économique.

LES FINANCES MUNICIPALES

L'exercice 1956-57 se solde par un surplus de \$2,801,775

Le surplus de l'exercice financier terminé le 30 avril 1958 est de \$2,801,775, a rapporté hier le directeur du service municipal des finances, M. Lactance Roberge. Ce surplus se compose d'un excédent de \$1,806,166 sur le revenu estimé et de \$995,609 de dépenses inférieures à celles estimées, après avoir pourvu à des réserves au total de \$5,832,772 pour engagements et dépenses projetées.

Le revenu total y compris les taxes scolaires et une somme de \$10,600,000 du surplus des exercices antérieurs a été évalué à \$140,817,056, comparativement à \$133,159,214 qui comprenait une somme de \$6,000,000 provenant du surplus des exercices antérieurs, en 1956-57. Pour l'année en cours, 1958-59, les prévisions sont de l'ordre de \$145,384,933.

Le bilan du directeur des Finances révèle que le surplus disponible pour affectation au 30 avril 1958 se chiffre par \$4,452,365. Ce surplus est formé de l'excédent de \$2,801,775 provenant de l'exercice qui vient de se terminer et de contributions foncières des propriétés nouvellement construites et récemment évaluées, de réserves d'exercices antérieurs non utilisées et de remboursements à la ville pour certains dommages.

Ce surplus, tel que le prévoit la charte, sera ainsi réparti: 25 p.c. doit servir au rachat d'obligations; \$1,000,000 de ce qui reste affecté à des dépenses d'administration générale et le reste à des dépenses en immobilisation.

M. Roberge souligne que les opérations de trésorerie ont rapporté une somme de \$1,940,568 grâce au placement des fonds disponibles.

Le directeur des finances note aussi que la perception des taxes s'est maintenue à un haut niveau. La taxe de vente a rapporté \$18,825,630 comparativement à \$18,165,406 en 1956-57.

Les contributions foncières ont de nouveau représenté la principale source de revenus de la Cité, soit \$36,158,581 ou 25.

68 p.c. du budget. La taxe d'eau a rapporté \$17,465,946 comparativement à \$16,732,104 l'an dernier.

Le revenu provenant de la taxe d'affaires a été de \$11,464,318 comparativement à \$10,947,798.

Traitements et gages. Les traitements et gages, aux employés de la Cité représentent une somme de \$47,901,965, soit 48.29 p.c. des dépenses de la Cité.

Au cours de 1957-58, la Cité a versé, en plus de ces salaires, une somme de \$5,368,991 pour fins de pension, d'assurance-santé et d'assurance-vie. C'est une augmentation de \$615,168 sur l'année précédente.

Au 30 avril 1958, un montant de \$1,580,571 est réservé en prévision des dépenses qui pourraient découler de la révision du fonds de pension des fonctionnaires et de la caisse de retraite.

Au total le revenu ordinaire a été de \$102,000,133.29, soit 72.43 du budget total et les dépenses courantes de \$100,198,357.39. On a déduit cependant de ces dépenses \$1,000,000 de dépenses d'administration qui furent imputées au surplus disponible, ce qui réduit à \$99,198,357.39 le montant des dépenses courantes apparaissant au bilan.

Dépenses capitales

Au cours de l'exercice 1957-58, des dépenses capitales au montant de \$48,937,474 ont été effectuées dont \$30,290,858 pour travaux publics et \$18,646,616 pour améliorations locales.

Les principales dépenses capitales effectuées furent: pavages, \$5,520,982; égouts \$1,541,992; trottoirs, \$1,239,430; expropriations, \$10,294,512; travaux d'aqueduc, \$5,974,842; édifices municipaux, \$2,732,849; égouts collecteurs, \$7,671,904; parcs et terrains de jeux, \$4,478,991; revêtement d'asphalte et améliorations aux rues, \$3,661,558; conduits souterrains, \$1,364,310; boulevard Métropolitain, \$1,628,044; élimination des taudis, \$2,602,844.

Des emprunts autorisés depuis 1947, par le Conseil municipal, une somme de \$49,956,687 n'a pas encore été approuvée et un montant de \$103,687,135 représente des crédits disponibles à même ces emprunts; il existe donc au 30 avril 1958 une possibilité de travaux de \$153,643,822.

Les emprunts non contractés sont au montant de \$197,434,660 formés de \$133,643,822 de crédits disponibles, de \$44,480,850 d'excédents de dépenses sur emprunts contractés, desquels il faut déduire \$690,012 d'excédent d'emprunts sur les dépenses.

Le service de la dette a coûté, au cours de 1956-57, \$18,538,821. La Cité a racheté en surcoût de ce qu'elle était tenue

(suite à la page 3)

Un déficit...

(Suite de la page 13)

Comme par ailleurs les dépenses prévues de 1958-59, s'élèvent à 5,300 millions, s'élèvent à un niveau plus élevé de quelque \$250 millions que celles de l'année précédente, on a ainsi les deux raisons du déficit. Quels sont les postes de dépenses qui subiront le plus de hausse? Vraisemblablement les prestations de sécurité sociale, sous forme d'allocations familiales surtout, des subventions plus généreuses aux provinces, des dépenses plus élevées au poste des travaux publics.

Les déboursés extra-budgétaires

Dans aucun cas cependant il ne s'agit de montants vraiment sensationnels. Il ne faut pas cependant oublier, si l'on veut juger du rôle du gouvernement fédéral dans la lutte contre la récession que tout n'apparaît pas dans le budget; par exemple les prestations plus élevées d'assurance-chômage, des pensions aux vieillards dépassant celles de l'an dernier de plus de \$100 millions pour atteindre maintenant \$555 millions, les nombreux prêts et avances aux compagnies de la Couronne, comme celui de \$250 millions aux Chemins de Fer Nationaux pour construction de nouvelles lignes, celui de \$400 millions à la S.C.H.L. pour construction d'habitations. Tous ces déboursés même s'ils n'apparaissent pas au budget, sont destinés à fournir soit du pouvoir d'achat, soit des emplois. Et c'est en les ajoutant au déficit budgétaire que l'on arrive à un déficit de caisse de \$1,400 millions (dont une partie sera remboursée ultérieurement par les bénéficiaires).

Cet argent devra être obtenu par l'emprunt, ce qui provoquera sur le marché des capitaux une activité extraordinaire, d'autant plus qu'en même temps le gouvernement doit faire face à des échéances d'emprunts de près de \$2 milliards. Mais on aurait tort de s'inquiéter; les fonds accumulés ne manquent pas par là-même. Pourvu qu'il ne vienne pas à l'idée des consommateurs d'épargner encore davantage! Cela évidemment pourrait devenir assez nocif et même compromettre la reprise économique.

La consommation par tête représente actuellement à peu près 875 dollars, soit déjà 25 p.c. de plus qu'avant la deuxième guerre mondiale.

De nombreuses raisons laissent à penser que l'expansion de l'Europe continuera à dépasser celle des Etats-Unis, et que l'Europe rattrapera, tôt ou tard, les Etats-Unis.

La consommation par tête représentée actuellement à peu près 875 dollars, soit déjà 25 p.c. de plus qu'avant la deuxième guerre mondiale.

Dans cette situation, donner pleinement satisfaction soit à Athènes, soit à Ankara, requiert non seulement d'ouvrir une crise entre Londres et l'une ou l'autre de ces capitales mais aussi d'ébranler sérieusement l'O.T.A.N. Déjà, la question de Chypre a mis en veilleuse le pacte des Balkans, créé sur l'initiative de Tito et dont la Grèce et la Turquie sont membres avec la Yougoslavie.

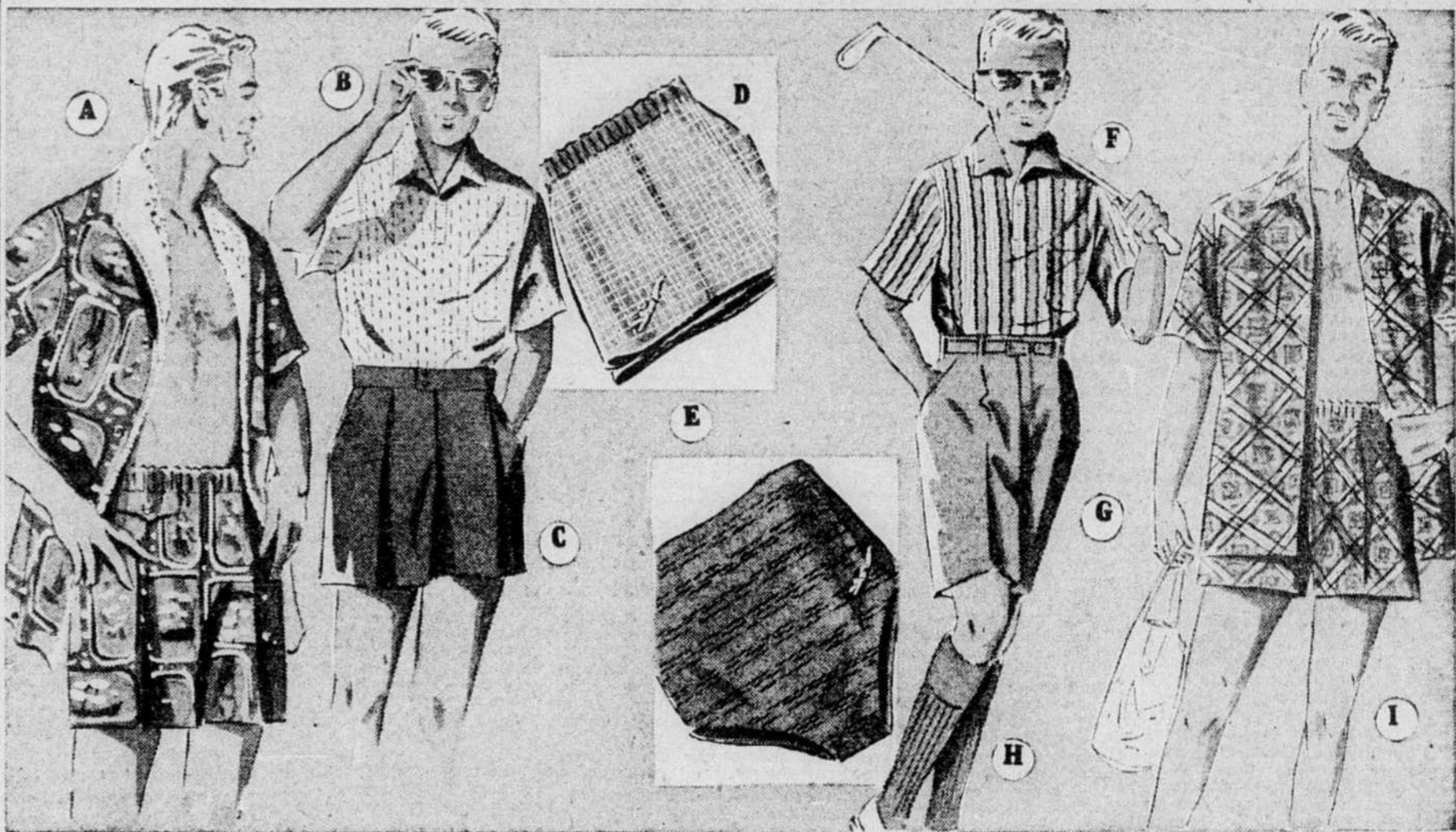
Il faudra suivre avec attention les réactions des pays intéressés directement par la question cyprite et les positions que prendront finalement Athènes et Ankara. La nouvelle flamme de violence, hier, quelques heures à peine après l'annonce du plan britannique, est d'assez mauvais augure. Malgré tout, il reste un espoir que la sagesse politique triomphe dans les divers camps et qu'après avoir été déchiré pendant trois ans, l'île de Chypre retrouve enfin le calme et devienne non plus un lieu d'affrontement mais un témoignage de coopération entre Londres, Athènes et Ankara.

Chez Dupuis Frères le magasin de la famille canadienne

HEURES D'AFFAIRES: 9h.30 à 5h.30
Fermés mardi 24 juin — St-Jean-Baptiste
Ouverts le vendredi soir jusqu'à 9h.30

Tenues de plages, de vacances, pour hommes pratiques

(En vente au rez-de-chaussée chez Dupuis)



A — ENSEMBLES DE PLAGE

COTON SERRE DOUBLE DE RATINE "Sanforized" en brun ou gris. Gilet de coton entièrement doublé de ratine. LA CULOTTE genre boxer à taille élastique et cordon coulissant pour meilleur ajustement. Intérieur renforcé d'un large support en tricôt de coton Tailles P. M. G. Ex. G. 17.95

B — CHEMISETTES "POLO"

Modèle à manches courtes Kenley, rayonne lavable sans repassage. En bleu, marine, rouge, blanc, noir. Rayures verticales contrastantes. Col mou, plastron à deux boutons, pochette poitrine. Tailles P. M. G. 2.95

C — CULOTTES "SHORT" JANTZEN

Gabardine de coton peignée importée. Coton "Sanforized" à l'épreuve du soleil, de l'eau. Modèle très court. Devant à glissière, 2 poches sur les côtés, poche dissimulée sur la hanche. Large ceinture au dos élastique. MARINE, GRIS, BEIGE — 30 à 44. 5.95

D — CULOTTES DE BAIN "JANTZEN"

Tissu acétate gris pâle, charcoal, turquoise, or. Genre culotte boxer avec élastique à la taille et cordon coulissant. Pochette pour clefs, monnaie. Support intérieur tout en tricôt. 3.95 Tailles 30 à 38.

E — CALECONS DE BAIN "JANTZEN"

Tricot acétate, coton "Lastex". Extension tous sens. Choix de rouge, bleu, blanc, brun, noir. Rayures horizontales multicolores garanties bon teint au procédé Chromspun. Cordon extensible à la taille. Pochette pour clefs, monnaie. 5.95 Tailles 30 à 38.

F — CHEMISETTES "POLO" JANTZEN

Beige, bleu, rouge, dans un fin coton peigné tricôt filet. Rayures verticales prononcées. Col tricôt étalé et plastron à 2 boutons. Poche poitrine. — Tailles P. M. G. 6.95

G — CULOTTES SHORT "BERMUDA"

marque FAIRWAY en toile, noir, bleu ou sable. Longueur de jambes 9 pouces. Ceinture de même tissu, devant à glissière. 3 poches, une sur la hanche. — Tailles 32 à 44. 7.95

H — CHAUSSETTES D'ETE "BERMUDA"

Importation d'Angleterre "EXTENSIBLES" en nylon beige, bleu, gris, noir, marine, rouge clair, blanc. Une seule pointe convenant 10 à 12. 2.95 Portez ces chaussettes avec la culotte BERMUDA. la paire

I — GILET, CULOTTE "PLAGE"

Prix ord. \$9.95 à \$10.95, économie pour vous: \$2.00 et \$3.00. Ensembles en coton "Sanforized", rayures bleu-noir, gris-rouge, sur fond blanc Gilet 2 poches, devant bouton — culotte type Boxer, taille élastique et cordon coulissant. Poche porte-clefs. Tailles P. M. G., Ex. G. les deux pièces 7.95

Commandes téléphoniques acceptées — PL. 5151, local 300

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE (630)



Raquettes tennis

Frêne et nylon - marque DONNAY

(Ord. 9.95)

SPECIAL

6.98

VOTRE SUCCES AU TENNIS DEPEND AUSSI D'UNE RAQUETTE DE CETTE QUALITE DONNAY (importation de la Belgique) — Cadre en frêne laminé le fond résistant en véritable nylon. Fini vernis naturel

DUPUIS — MEZZANINE (920)



LEGERS IMPERMEABLES EN PLASTIQUE

(Ord. 6.50) SPECIAL

3.95

Voici le plus léger des imperméables, facile à prendre avec vous grâce au petit sac, aussi en plastique, dans lequel vous pouvez le glisser. Le sac se ferme avec glissière. TOUTES LES COUTURES SCHELLES (New Wonder Seal) soit permanentes, doublement renforcées. PLASTIQUE GRIS CHARCOAL pour TAILLES P.M.G. et Ex.G.

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE (630)



Souliers sport ou habillés

pour-hommes, jeunes gens. Pointures 6 à 11 dans le groupe. Brun pâle — brun foncé — beige — noir. Empeigne unie ou fantaisie à 2-3-4-5 oeillets. Genre Roger Bontemps, laçage de côté, aussi élastique chaque côté. Quelques paires en suède: brun, gris, vert mousse. Semelles cuir ou caoutchouc léger. 10.95

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE (670)

Dupuis, Secrétaire RAYMOND DUPUIS, président - 865 EST, RUE STE-CATHERINE, MONTREAL — PLATEAU 5151

DOCUMENTS...

(Suite de la page 13)

premières peut être bouleversé par la baisse récente des cours mondiaux de ces matières, qui s'est produite précisément au moment où les prix industriels restent élevés et rigides par suite des revendications excessives des syndicats.

Les restrictions monétaires que l'on pratique actuellement en Grande-Bretagne constituent, au mieux, un moyen très détourné de contenir la poussée des coûts-prix qui tracasse les économistes européens autant que leurs confrères d'Amérique. Une application unique de la déflation ne peut remplacer la réduction progressive et séculaire des prix industriels qui ferait profiter les consommateurs des énormes et dramatiques progrès de la technologie.

Une révolution silencieuse

Les progrès réalisés par l'Europe et les promesses qu'elle offre sont cependant extraordinaires et paraissent d'autant plus remarquables aux Européens que, il y a peu de temps encore, leurs conditions de vie ne se taient pas véritablement améliorées de mémoire de la plupart des hommes.

L'histoire économique de l'Europe au cours des soixante-quinze dernières années se divise elle-même en trois phases: 1. une génération de développement et de promesse; 2. une génération au moins de guerre, de frustration et de stagnation; et 3. les débuts magnifiques d'une ère nouvelle et plus longue d'expansion et d'abondance.

La génération de développement et de promesse se situe entre 1880 et la première guerre mondiale, époque où ce qui correspondait alors à l'Europe libre actuelle a accru sa production industrielle de plus de 160 p.c. et plus que doublé la production industrielle par tête (ces chiffres paraissent fournir une indication valable, encore que grossière, de l'expansion économique).

Il est vrai que, dans le même temps, les Etats-Unis faisaient mieux encore. La production industrielle par tête augmentait quelque peu plus vite qu'en Europe et, en raison de l'augmentation beaucoup plus rapide de la population, la production industrielle totale se développait à un rythme beaucoup plus élevé.

Horizons internationaux...

(Suite de la page 13)

Solution originale, formule fort ingénieuse sur le papier. Reste à voir si elle s'avérera praticable entre des pays et des communautés qui sont actuellement si violemment hostiles, l'un à l'autre.

La dernière chance

A supposer même que les institutions prévues puissent être mises en place, pourront-elles fonctionner longtemps sans à-coups? Et ne fait-on pas par là que reporter la crise? Il faut rendre cette justice au gouvernement britannique qu'il est aux prises avec un des problèmes les plus complexes que l'on puisse trouver dans le monde actuel, qui n'a guère d'équivalent que le problème algérien. Il faut également lui rendre cette justice qu'il a fait un énorme effort ces derniers mois pour apporter une solution qui préserve pour l'essentiel la solidarité entre pays de l'O.T.A.N. Il ne faut pas oublier en effet que l'affaire de Chypre intéresse au premier chef les pays de l'Alliance atlantique. La Grèce et la Turquie sont toutes deux membres de ce pacte et en représentent la position avancée en Europe orientale. On sait que l'attitude de Londres au sujet de Chypre a été sa-



LINGERIE

pour tous les usages

Consultez toujours

TRANCHEMONTAGNE

TEXTILES EN GROS

... depuis 1802

459 St-Sulpice Montréal

BE. 4428